

RAPPORT SPÉCIAL

MISSION FAO/PAM D'ÉVALUATION DES RÉCOLTES ET DES DISPONIBILITÉS ALIMENTAIRES EN HAÏTI

12 janvier 2005

Faits saillants

- Malgré le temps sec qui a prévalu dans le Nord-Ouest et des inondations survenues en certains endroits aux mois de mai et de septembre, les précipitations ont été suffisantes et bien réparties.
- La production céréalière de 2004 est estimée à 395 000 tonnes, soit une hausse de 9 pour cent environ par rapport au volume de l'an dernier et 6,5 pour cent de plus que la moyenne des cinq dernières années. La production de maïs a considérablement augmenté, tandis que pour le riz, les rendements et la superficie ensemencée ont continué de diminuer du fait de l'entretien insuffisant des réseaux d'irrigation, du manque de main-d'oeuvre et de la faible utilisation des intrants chimiques.
- Fin septembre, la tempête tropicale Jeanne a frappé les départements septentrionaux de l'Artibonite et du Nord-Ouest, entraînant des pertes en vies humaines et causant des dégâts importants à l'infrastructure urbaine et aux cultures de bananes et de légumes. Les cultures de paddy et de sorgho n'auraient subi que des pertes légères.
- L'état déplorable de plusieurs routes et l'insécurité qui caractérise le pays depuis le début de la crise politique affectent sérieusement l'acheminement des récoltes vivrières des régions productrices à destination des principaux marchés urbains. Par suite de cette fragmentation du marché, les prix des aliments varient considérablement d'une région à l'autre.
- Les besoins d'importations céréalières pour la campagne de commercialisation 2004/2005 (juillet/juin) sont estimés à près de 544 000 tonnes, soit un volume très proche de celui de l'année précédente, dont 437 000 tonnes devraient être importées par voie commerciale, y compris du riz et du maïs provenant d'importations non officielles de la République dominicaine.
- Avec près de 78 000 tonnes d'aide alimentaire déjà reçue et distribuée, le déficit céréalier non couvert est estimé à 36 000 tonnes.

1. VUE D'ENSEMBLE

Une mission FAO/PAM d'évaluation des récoltes et des disponibilités alimentaires s'est rendue en Haïti du 4 au 22 octobre 2004 pour estimer la production céréalière de 2004 ainsi que les besoins d'importations céréalières pour la campagne de commercialisation (juillet/juin). Des responsables du Ministère de l'agriculture ont prêté leur concours à la Mission dans la capitale et sur le terrain. En particulier, l'organisme national chargé de la sécurité alimentaire, à savoir la "Coordination nationale de la sécurité alimentaire" (CNSA), a participé activement aux tâches administratives et aux activités sur le terrain et a fourni des renseignements détaillés sur la situation alimentaire actuelle et future.

Dans la capitale, la Mission a interrogé le personnel de la CNSA, du Ministère de l'agriculture, du Ministère de l'économie et des finances, du Ministère de l'éducation, de la Commission européenne, des Nations Unies et d'autres organisations internationales et bilatérales ainsi que de plusieurs ONG. Parallèlement, la Mission a recueilli des données et des documents aux niveaux national et départemental sur les derniers indicateurs macro-économiques, des études de base sur la sécurité alimentaire, les conditions météorologiques qui ont prévalu pendant les campagnes agricoles de 2004 et les bulletins périodiques d'alerte rapide. Ces renseignements ont été complétés sur le terrain par des entretiens avec le personnel des "Directions départementales agricoles" (DDA) du Ministère de l'agriculture, des spécialistes de vulgarisation agricole, des agronomes, des agriculteurs, des chefs de communauté, le personnel d'ONG locales et internationales, d'hôpitaux, d'écoles et de projets de développement parrainés par des donateurs.



**ORGANISATION DES NATIONS UNIES POUR L'ALIMENTATION ET L'AGRICULTURE,
ROME**



PROGRAMME ALIMENTAIRE MONDIAL, ROME

Après une séance d'information initiale, la Mission a coopéré étroitement avec le personnel de la CNSA, lequel a mené quelque cent-soixante entretiens avec des agriculteurs dans neuf départements géographiques. La Mission a organisé une formation d'une demi-journée à l'intention de représentants de la CNSA dans chacun des départements géographiques en vue d'examiner le questionnaire à utiliser dans le cadre des entretiens sur le terrain. Les 11 jours suivants ont été consacrés à la visite de six départements, à savoir, les départements de l'Ouest, du Sud-Est, du Sud, de l'Artibonite, du Centre et du Nord. La Mission s'est beaucoup déplacée sur le terrain pour observer et évaluer les récoltes sur pied; elle s'est entretenue avec les exploitants agricoles au sujet de leur expérience et de leur évaluation de la première campagne agricole de 2004 (allant de mars/avril à juin/juillet), ainsi que de leur sentiment vis-à-vis de la deuxième campagne en cours (allant d'août/septembre à novembre/décembre) et des niveaux de sécurité alimentaire. Des marchés ont été visités afin d'observer quels étaient les produits de base disponibles et les prix en vigueur. Malheureusement, la détérioration récente de la situation sur le plan de la sécurité en certains endroits de Port-au-Prince a empêché la Mission de se rendre chez les principaux négociants céréaliers du secteur privé. La Mission s'est toutefois déplacée jusqu'à la frontière avec la République dominicaine pour examiner avec la population locale les échanges informels qui se déroulent le long de cette frontière.

En 2004, la première saison des pluies a débuté en mars, dans les départements du sud, puis s'est poursuivie dans le nord. Au cours de ces deux saisons, les pluies ont été bien réparties et suffisantes dans la plupart des régions productrices et ont eu des effets positifs sur les superficies ensemencées et les rendements, notamment en ce qui concerne le maïs. Toutefois, l'année 2004 a été caractérisée par deux inondations importantes qui ont entraîné la perte de vies humaines et gravement endommagé les infrastructures urbaines et rurales, les cultures et le secteur de l'élevage. La première inondation a eu lieu pendant la première campagne fin mai et a affecté les environs de la ville de Mapou dans le département du Sud-Est, près de la frontière avec la République dominicaine, ainsi que la ville de Fond-Verrettes dans le département de l'Ouest. Le second phénomène météorologique s'est produit pendant la saison des ouragans, fin septembre, époque à laquelle la tempête tropicale Jeanne a violemment frappé la ville de Gonaïves, dans le département de l'Artibonite, et la Vallée des Trois Rivières, dans le département du Nord-Ouest. Ces deux inondations ont entraîné des pertes de récoltes en certains endroits, essentiellement de bananes et de légumes, avec de moindres pertes pour le paddy et le sorgho, ce qui a accru l'insécurité alimentaire de la population locale. Ces deux catastrophes ont causé un nombre élevé de décès (près de 5 000 personnes).

La Mission a estimé la production céréalière nationale (maïs, sorgho, mil et riz) de 2004 à 395 000 tonnes, soit 8 pour cent de plus que l'année précédente et 6 pour cent de plus que la moyenne des cinq dernières années. La production de maïs est estimée à 240 000 tonnes, soit une hausse de 17,5 pour cent par rapport à 2003. Cet accroissement est dû essentiellement aux grandes superficies ensemencées à la suite des prix satisfaisants enregistrés en 2003 et aux effets positifs des bonnes saisons des pluies de 2004 sur les rendements. En revanche, la récolte de paddy serait, selon les estimations, inférieure de 10 pour cent à celle de l'an dernier, atteignant 64 000 tonnes (riz usiné), en raison d'une baisse des rendements par suite de l'entretien insuffisant des réseaux d'irrigation. La production de sorgho/mil a aussi diminué de 4,4 pour cent pour s'établir à 91 000 tonnes.

La production de légumineuses, la principale source de protéines dans le régime alimentaire local, est estimée à 62 000 tonnes, soit 8 pour cent de moins qu'en 2003, par suite essentiellement de l'impact négatif des pluies abondantes tombées après l'ouragan Ivan et la tempête tropicale Jeanne pendant la récolte des cultures de deuxième campagne (ensemencées en août) dans les hautes terres des départements du sud. En revanche, les pluies abondantes ont été bénéfiques pour la production de tubercules (par exemple, manioc, patates douces et ignames). Les productions industrielles comme le café et la canne à sucre continuent à fléchir par suite de la faiblesse des cours et sont souvent remplacées par les légumineuses dans les hautes terres et le paddy dans les plaines irriguées.

En règle générale, les prix des aliments fluctuent tout au long de l'année, avec des cours plus bas à l'arrivée de la nouvelle récolte et un accroissement progressif des prix jusqu'à la rentrée de la récolte suivante. Toutefois, à l'époque de la Mission, les prix du paddy et du sorgho à la production avaient augmenté en 2004 par rapport à la même époque l'an dernier, tandis que le prix du maïs avait baissé. Cette chute du cours du maïs, de 20 à 50 pour cent dans différents départements, résulte essentiellement de l'excédent de production en de nombreux endroits du pays et des problèmes de sécurité qui empêchent l'acheminement des marchandises vers les principaux marchés urbains, essentiellement la capitale Port-au-Prince où l'on signale un accroissement des prix à la consommation des denrées alimentaires.

Les besoins d'importations céréalières totaux pour la campagne de commercialisation 2004/2005 (juillet/juin) sont estimés à 544 000 tonnes, ce qui représente près de 60 pour cent de l'utilisation totale, dont 250 000 tonnes de riz, 287 000 tonnes de blé et de farine de blé et 7 000 tonnes de maïs. Selon les

estimations, 437 000 tonnes environ de céréales seront achetées par voie commerciale, y compris du riz et du maïs provenant des échanges informels effectués le long de la frontière avec la République dominicaine. Le déficit céréalier non couvert pour la campagne de commercialisation 2004/2005 devrait s'établir à 103 000 tonnes environ.

2. CONTEXTE SOCIO-ÉCONOMIQUE

La République de Haïti occupe pour un tiers l'île d'Hispaniola, située entre la mer des Caraïbes et l'océan Atlantique nord. L'île est située sur la principale trajectoire des ouragans et est exposée à des tempêtes importantes de juin à octobre. Le pays couvre une superficie totale de 27 750 kilomètres carrés et est limité par la République dominicaine sur 275 km. Les terres arables et les cultures permanentes représentent environ 40 pour cent de la superficie terrestre totale, dont 18 pour cent sont consacrés à des pâturages permanents, le reste étant occupé par des montagnes (63 pour cent). La superficie irriguée couvre près de 70 000 hectares, soit seulement 2 pour cent de la superficie totale. Le climat est considéré tropical, mais la situation géographique de Haïti et son relief montagneux rendent les écosystèmes très variables, avec des régions sèches et semi-arides dans le nord-ouest, où les précipitations sont inférieures à 1 000 mm par an et des montagnes très humides dans le sud et le centre où les précipitations sont de l'ordre de 2 000 mm par an.

Les conflits internes et l'instabilité politique qui ont perduré pendant plus de 20 ans ont eu des effets dévastateurs sur l'économie de Haïti et causé de graves difficultés à la population. La récente crise politique a commencé début 2004 avec la non résolution d'un litige à propos des élections législatives de mai 2000. En février 2004, les troubles civils croissants suivis d'une rébellion armée ont atteint leur point culminant avec la démission et le départ du pays du Président Aristide. Après le conflit, un gouvernement de transition a été constitué pour diriger le pays en vue des élections régionales, parlementaires et présidentielles prévues pour 2005. Le gouvernement a pour tâches immédiates de restaurer la sécurité, reconstruire les infrastructures gouvernementales endommagées pendant le conflit et stabiliser l'économie.

2.1 Situation macro-économique

Haïti est le pays le plus pauvre de l'hémisphère occidental et est classé parmi les pays à faible revenu et à déficit vivrier. Selon le rapport du Programme des Nations Unies pour le développement (PNUD) sur le Développement humain 2003, Haïti se classe au 150ème rang sur 175 pays dans l'indicateur du développement humain, avec un PIB par habitant de 361 dollars E.-U. et deux tiers de la population vivant en dessous du seuil de pauvreté. La valeur ajoutée pour l'agriculture (y compris la production agricole, l'élevage et la pêche) représente 27 pour cent du PIB et ce secteur emploierait, selon les estimations, 66 pour cent de la population active. L'industrie et les services représentent près de 16 pour cent et 57 pour cent du PIB, respectivement. Le PIB réel a pratiquement stagné pendant l'année financière 2002/2003 (octobre/septembre), le taux de croissance étant estimé à 0,36 pour cent (0,23 pour cent pour l'agriculture, 0,47 pour cent pour l'industrie et 0,12 pour cent pour les services); le Fonds monétaire international (FMI) a déjà estimé un recul de 5 pour cent en 2003/2004 en raison de l'impact de la crise politique actuelle sur l'économie.

L'inflation annuelle est estimée en moyenne à 26,1 pour cent pour l'année financière 2003/2004. En particulier, le taux d'inflation mensuel est passé de 1,5 pour cent en février pour culminer à 6,5 pour cent en avril 2004 par suite des graves difficultés d'approvisionnement dues au conflit armé qui a sévi en mars et a entraîné la fermeture des ports et le pillage des entrepôts. Les prix des aliments ont enregistré une nette hausse en avril (10,8 pour cent contre 2 pour cent en février), puis ont baissé jusqu'au mois d'août, bien que restant supérieurs à leurs niveaux d'avant la crise. Les réserves nettes de Haïti en devises ont atteint le bas niveau historique de 16,9 millions de dollars E.-U. fin mars 2004; elles ont, depuis lors, été reconstituées pour s'établir à 54,1 millions de dollars E.-U. fin août. Depuis la fin du conflit armé, le taux de change s'est stabilisé, reflétant les effets d'une reprise dans les envois de fonds et d'une réduction des importations ainsi que les perspectives de rentrées d'aide étrangère. Fin septembre 2004, la monnaie locale (gourde) était cotée à 36,6G par rapport au dollar E.-U., soit 16 pour cent de plus que son niveau d'avant le conflit.

Les principales exportations agricoles du pays sont le café, le cacao et les mangues. En raison de la crise des cours mondiaux, les exportations de café ont enregistré un déclin important et continu, passant de 25 millions de dollars E.-U. au milieu des années 1990 à seulement 3,5 millions de dollars E.-U. en 2003. Les importations vivrières représentent près de 25 pour cent des importations totales, les principales denrées alimentaires importées étant le blé, le riz, le sucre (raffiné et brut), l'huile de palme et l'huile de soja, la viande de poulet et le lait évaporé. Les États-Unis sont le principal partenaire commercial et exportent vers Haïti les plus grandes quantités de riz et de blé.

Dans l'ensemble, la Banque centrale haïtienne a estimé à environ 330 millions de dollars E.-U. les exportations totales pendant l'année financière 2002/2003 et à 1,28 milliard de dollars E.-U. les importations totales. Toutefois, depuis l'embargo international qui a suivi le coup d'État de février 1991, les échanges transfrontaliers non enregistrés avec la République dominicaine ont pris de l'importance. Selon les estimations d'une étude menée en 2001 avec l'appui financier du Réseau européen de sécurité alimentaire (RESAL), les exportations informelles du pays à destination de la République dominicaine ne seraient pas négligeables, représentant près de 20 pour cent des exportations agricoles totales. Les principaux produits haïtiens exportés vers la République dominicaine sont le café, le bétail, les haricots secs, le maïs, les mangues, le tamarin et les avocats ainsi qu'une quantité considérable de riz (environ 13 000 tonnes) et de haricots (près de 8 000 tonnes) importés des États-Unis. À l'inverse, la République dominicaine exporte informellement vers Haïti quelque 10 000 tonnes de brisures de riz ainsi que des noix de coco, des bananes et des oeufs. Plus de quarante villages situés des deux côtés de la frontière participent aux échanges commerciaux et, du fait de l'insuffisance des transports locaux, ces échanges sont de toute évidence spécialisés par région (voir tableau 1). En revanche, les échanges de produits réexportés (riz et haricots) n'obéissent pas à cette logique et se font tout le long de la frontière.

Tableau 1. Spécialisation régionale des échanges transfrontaliers avec la République dominicaine

Région	Principal marché urbain	Principales exportations haïtiennes	Principales exportations de la République dominicaine
Nord	Dajabón	Avocats, mangues,	Oeufs, poulets, bananes
Haut Plateau Central	Ti Lori	Bétail, maïs, haricots secs	Haricots secs, fruits
Bas Plateau Central	Elias Piñas	Café, avocats, tamarin	Brisures de riz
Ouest	Jimani		Bananes, noix de coco, oeufs
Sud	Pedemales	Café, pommes de terre	Brisures de riz

Source: LAREHDO (2002), "Connaître la frontière", Port-au-Prince.

Depuis 2000, la balance des paiements est négative, accusant un déficit de 11,5 millions de dollars E.-U. en 2003. Le montant net des virements privés, essentiellement les envois de fonds de familles vivant en Amérique du Nord et en France, a augmenté, passant de 256 millions de dollars E.-U. en 1997 à 850 millions de dollars E.-U. en 2004 (projection du FMI), ce qui représente plus de 25 pour cent du PIB national et un filet de sécurité important pour un nombre considérable de ménages pauvres.

En mars 2004, le Gouvernement de transition, les organismes donateurs et les organisations internationales et régionales ont entrepris une démarche active en vue d'identifier les besoins et programmes pour la période 2004-2006, laquelle a abouti à l'établissement du Cadre de coopération intérimaire (CCI). Le CCI s'inspire d'exercices similaires conduits dans des pays victimes de conflits, tels que l'Afghanistan, l'Iraq, le Timor-Oriental et le Libéria, et a recensé quatre domaines d'action stratégiques: 1) le renforcement de la gouvernance politique et la promotion du dialogue à l'échelon national; 2) le renforcement de la gouvernance économique et la participation au développement des institutions; 3) la promotion de la reprise économique; 4) l'amélioration de l'accès aux services de base. Le CCI a identifié un déficit de financement de 924 millions de dollars E.U sur deux ans dans le cadre d'une évaluation générale des besoins établis à 1,37 milliard de dollars E.U. au total. Le 20 juillet, à Washington DC, des organisations internationales et des gouvernements ont annoncé des contributions d'un montant de 1,085 milliard de dollars E.U. en faveur de la reconstruction et du développement de Haïti au cours des deux prochaines années.

2.2 Estimations démographiques

Le dernier recensement démographique a été effectué en janvier 2003 par l'Institut Haïtien de Statistique et d'Informatique. La population a été estimée à 7,9 millions d'habitants, avec une densité moyenne remarquable de 286 habitants par km carré (culminant à 640 habitants par km carré dans le département de l'Ouest où vivent 39 pour cent de la population totale). Près de 60 pour cent de la population vivent dans des régions rurales, mais le taux d'urbanisation s'accélère à un rythme alarmant, étant passé de 3,5 pour cent par an pendant la période 1971-1982 à 4,7 pour cent par an de 1982 à 2003. Le taux de croissance démographique est estimé à 2,2 pour cent par an, et la population est donc estimée à 8,2 millions d'habitants mi-2004.

2.3 Secteur agricole

Près de 70 pour cent de la population dépendent directement ou indirectement du secteur agricole, lequel représente 27 pour cent du PIB national mais seulement 7,4 pour cent des exportations totales. Les plaines et les hautes terres représentent environ 36 pour cent de la superficie totale du pays, dont seulement 2 pour cent sont irrigués, le reste du pays étant couvert de montagnes. La forêt, dont le bois est abattu au profit de l'agriculture et utilisé comme combustible pour la cuisine, représente moins de 2 pour cent de la superficie totale et les pertes en terre dues à l'érosion sont estimées à environ 6 000 hectares par an. Le profil géographique de Haïti est caractérisé par huit grandes zones agro-écologiques, aux altitudes et pluviométries différentes (voir le tableau 2).

Tableau 2. Zones agro-écologiques

Zones	Altitude (m)	Pluviométrie (mm)	Cultures
Côtes arides	0-400	variable	Sorgho, manioc, pois congo
Plaines arides	0-400	<1000	Sorgho, maïs, manioc, patate douce, pois congo
Montagnes arides	<800	<800	Sorgho, maïs, manioc, igname, patate douce, pois congo
Côtes humides	0-400	variable	Maïs, haricot, igname, sisal, banane plantain
Plaines humides	0-400	>1000	Maïs, haricot, canne à sucre, banane plantain
Montagnes humides	400-800	800-1000	Café, haricot, banane plantain
Plaines irriguées	0-400	variable	Maïs, haricot, riz, canne à sucre, banane plantain
Montagnes très humides	>800	>1000	Café, légumes

Source : Banque Mondiale (1988), "Enquête sur les conditions de vie en Haïti", Port-au-Prince.

La taille des exploitations agricoles varie au sein des départements, atteignant en moyenne 1 hectare environ, souvent réparti en plusieurs parcelles. Selon les estimations de l'"Enquête sur les conditions de vie en Haïti, 2003", la majorité des agriculteurs sont propriétaires de leur exploitation et ont acquis leurs terres par achat ou héritage. Les techniques de production sont très rudimentaires et limitées à une binette et une machette, seulement 5 pour cent des agriculteurs ayant accès à une charrue, souvent empruntée ou louée. La mécanisation est pratiquement inexistante. L'utilisation d'intrants agricoles achetés (semences améliorées, engrais et pesticides) est très limitée et essentiellement concentrée dans les exploitations productrices de riz et de légumes dans la Vallée de l'Artibonite.

L'agriculture de Haïti est principalement pluviale avec deux saisons des pluies qui vont de mars/avril à juin/juillet ("*la grande campagne agricole*") et d'août/septembre à novembre/décembre. Les céréales sont cultivées dans les basses et hautes terres pendant les deux campagnes, tandis que les légumineuses sont essentiellement cultivées dans les hautes terres et les plaines irriguées de novembre à février. Les ouvrages d'irrigation sont très limités et la superficie irriguée ne représente que 70 000 hectares environ, dont plus de 40 pour cent sont concentrés dans la Vallée de l'Artibonite, tandis que le reste couvre en particulier les plaines de Les Cayes (Département du Sud), Jacmel (Département du Sud-Est) et le Plateau Central dans le reste du pays.

Le maïs est la principale denrée de base. Parmi les autres cultures importantes, on citera le sorgho, les légumineuses, les patates douces, les ignames, le manioc, les arachides, les plantains et les bananes. Le riz occupe une place de plus en plus importante dans le régime alimentaire de la population locale depuis le début des années 1960 en raison de l'irrigation accrue de la Vallée de l'Artibonite, mais la production nationale n'a cessé de chuter au cours des deux dernières décennies. Le blé et la farine de blé sont largement consommés, principalement dans les régions urbaines, et totalement importés. Les cultures pures occupent environ 40 pour cent de la superficie agricole totale, tandis que l'on trouve diverses associations sur les autres 60 pour cent, essentiellement du maïs associé au sorgho, aux haricots ou aux pois. Les rendements céréaliers sont en général faibles et les pertes après récolte élevées en raison de l'insuffisance des structures servant au séchage et au stockage des grains; ces pertes peuvent atteindre jusqu'à 15 à 20 pour cent des récoltes selon la culture.

En règle générale, les ménages ruraux possèdent quelques têtes de bétail qu'ils élèvent dans le cadre de vastes systèmes herbagers ou détriticoles (animaux se nourrissant sur les débris qu'ils trouvent dans les jardins à l'arrière des habitations). Le bétail est plus conséquent dans les départements du Sud, de

l'Artibonite et de l'Ouest. De façon générale, la contribution du bétail au régime alimentaire local est faible et les bovins, les ovins, les chèvres et les cochons servent de fonds d'épargne et ne sont vendus qu'en cas d'urgence ou pour faire face à des dépenses importantes, telles que le paiement des frais de scolarité des enfants.

3. PRODUCTION ALIMENTAIRE EN 2004

Entre Octobre 8 à 17, la Mission a visité six départements géographiques. Elle a rencontré des leaders communautaires, les responsables d'organisations non gouvernementales, les responsables des ministères de l'Agriculture, des Ressources Naturelles et du Développement Rural, de l'Education Nationale et de la Santé. Parallèlement, la Coordination Nationale de la Sécurité Alimentaire (CNSA) du Ministère de l'agriculture avait délégué neuf de ses représentants pour enquêter auprès des exploitants agricoles à travers neuf départements géographiques du pays. Au total, deux cent soixante personnes impliquées dans les activités agricoles ont été questionnées. Les informations recueillies auprès des enquêtés ainsi que des données existantes ont été utilisées pour estimer la première campagne de céréales et des haricots, ainsi que pour projeter la deuxième campagne à récolter vers la fin de l'année.

3.1 Pluviosité en 2004

La production agricole de Haïti est principalement pluviale et fortement influencée par la quantité et la répartition des précipitations. La pluviométrie varie très sensiblement entre zones arides (400 mm/an de précipitations dans le nord-ouest) et zones montagneuses (4 000 mm/an) et suivant les saisons sèches et pluvieuses, pour une moyenne annuelle de 1 400 mm.

Dans presque tous les départements, la pluviométrie reçue en 2004 (Annexe I) est considérée adéquate et bien répartie par la majorité des agriculteurs. La première saison pluvieuse (mars à juin) a permis d'avoir une bonne récolte et les perspectives pour la seconde saison (août à décembre) sont tout aussi bonnes. Malgré une situation générale favorable, certaines zones ont été touchées par la sécheresse ou par des inondations. Ainsi, le Département du Nord-Ouest a été frappé par une sécheresse pour la troisième année consécutive et les récoltes de la première saison ont encore échoué dans cette région. Certaines localités de la Grande-Anse ont aussi souffert de la sécheresse en mai/juin 2004 ce qui a affecté les plantations.

D'autres régions, par contre, ont été frappées par des inondations. Au cours du mois de mai 2004, les villes de Mapou (Département du Sud-Est) et Fond-Verrettes (Département de l'Ouest) ont été durement affectées, avec plus de 2 000 personnes noyées. Entre 200 à 250 hectares de terres agricoles sont définitivement soustraites à l'agriculture, près de 13 000 têtes de bétail sont mortes et une quinzaine de systèmes d'irrigation sont été endommagés. Les cultures agricoles qui ont subi des dégâts sont les maraîchers, comme pomme de terre, oignon et chou.

Au début du mois de septembre, le cyclone Ivan a touché la péninsule sud du pays provoquant des dégâts au niveau des plantations de bananes et d'haricot. Une semaine plus tard, la partie nord du Département de l'Artibonite (en particulier, la plaine des Gonaïves) et la Vallée des Trois Rivières dans le Département du Nord-Ouest ont été inondées lors du passage de la tempête tropicale Jeanne, où plus de 3 000 personnes sont mortes noyées. Les infrastructures hydro agricoles ont été détruites ou endommagées. Environ 400 hectares d'aubergines, 1 000 hectares de sorgho et 1 700 hectares de bananeraies ont été perdus. Presque 6 000 têtes de bétail et 26 000 volailles ont été emportées.

3.2 Les intrants agricoles

Semences

Des efforts ont été entrepris depuis les années 70 pour mettre à la disposition des exploitants agricoles du pays des semences améliorées. Cependant ces efforts n'ont pas donné les résultats escomptés. La Commission intersectorielle de production et de distribution des semences améliorées (CIPDSA) avait distribué des semences de qualité de maïs aux agriculteurs dans les années 90 mais ce programme a été suspendu en 2003. En 2004, plus de 90 pour cent des exploitants agricoles n'ont pas accès à des semences de qualité. Par exemple, dans la Vallée de l'Artibonite où sont produits 80 pour cent du riz national, à peine 10 pour cent des 5 000 tonnes de semences nécessaires sont des semences améliorées. Les semences utilisées proviennent en général de la récolte antérieure. Certains préparent leurs propres semences tandis que d'autres les achètent sur le marché local. Des institutions internationales comme la FAO ont mis à la disposition des agriculteurs des régions affectées par les intempéries au cours de la deuxième saison agricole une partie des semences nécessaires à l'emblavement de leurs parcelles. Dans le cas de la culture des haricots, près de 30 pour cent des agriculteurs rencontrés n'ont pas pu semer à temps en deuxième

campagne agricole. Ces derniers manquaient de moyens pour s'approvisionner en semences au début de la saison pluvieuse. Les moyens de conservation des grains par les agriculteurs sont assez rudimentaires et les pertes sont estimées à plus de 20 pour cent.

Fertilisants et pesticides

Depuis quelques années déjà, les agriculteurs ont appris à utiliser les fertilisants. Cependant, les engrais chimiques ne sont appliqués que sur certaines cultures telles que le riz et les légumes, et dans certaines plaines irriguées sur le maïs. La subvention du gouvernement de cet intrant a facilité son adoption et a contribué à stabiliser les prix, du moins jusqu'en 2002. La quantité d'engrais importée annuellement varie de 27 000 tonnes en 1997 à 19 000 tonnes en 2003. Ces engrais proviennent en grande partie d'un don du Japon à la République d'Haïti et des importations effectuées par le secteur privé.

Les engrais étaient vendus à un prix subventionné, mais la quantité rendue disponible sur le marché ne suffisait pas à satisfaire la demande et le secteur privé avait réduit son importation avec la mise en place de la subvention par le Ministère de l'agriculture. L'actuel gouvernement a mis fin à la subvention et a libéralisé le marché des engrais. Cependant la plupart des personnes interviewées rapportent que les engrais sont maintenant plus rares et plus chers qu'en 2003. Cette flambée du prix des engrais est en relation avec la hausse du pétrole sur le marché international, mais elle est également liée à l'instabilité politique et à l'insécurité que connaît actuellement Haïti.

Les pesticides sont utilisés principalement par les producteurs de légumes. Ces produits n'étaient pas disponibles dans plusieurs zones de production au cours de l'année 2004. Certains produits phytosanitaires ont vu leur prix doubler comme, par exemple, le Malathion qui est passé de 250 gourdes en 2003 à 500 gourdes la livre en 2004.

Main-d'œuvre

La main-d'œuvre n'est pas abondante comme on pouvait s'y attendre. Elle est même rare dans certaines régions, provoquant des hausses récentes du salaire journalier comment, par exemple, dans la région du Plateau Central. Cette rareté, qui est liée en grande partie à l'exode et à la crise sociopolitique, se manifeste avec plus d'acuité dans les zones frontalières où de nombreux jeunes ont migré vers la République dominicaine.

De plus, la culture attelée qui se pratiquait dans certaines zones est en retrait. Cette situation perturbe très sérieusement les activités agricoles. Le semis dans la majorité des cas se fait en retard ou de façon continue comme dans l'Artibonite et dans la Plaine des Cayes.

Crédit agricole

La Mission a constaté que les exploitants n'ont aucun accès au crédit. Les institutions de crédit qui interviennent dans les régions ne financent pas les activités agricoles. Les agriculteurs doivent vendre leurs animaux ou autres biens précieux pour pouvoir acheter des intrants agricoles. Dans les pires cas, ils doivent solliciter des prêts à des taux usuraires fixés à 20 pour cent le mois. Il s'en suit des retards considérables dans l'emblavement des champs et les rendements obtenus sont en général très faibles. Cette situation contribue à l'accélération de la décapitalisation du paysan qui n'arrive pas à remplacer ses moyens de production voire à les moderniser.

3.3 Superficiesensemencées

Au total, la superficie sous céréales est estimée par la Mission à près de 458 000 hectares en 2004, soit un niveau pratiquement analogue à celui de 2003, mais avec des modifications dans les superficies consacrées aux trois principales cultures céréalières (maïs, sorgho et paddy). La bonne répartition des précipitations, tombées en quantités suffisantes au moment des semis, en particulier pendant la première campagne, ainsi que l'impact des prix élevés du maïs en 2003 ont incité les agriculteurs à accroître les emblavures de maïs. Selon les estimations de la Mission, la superficie sous maïs serait de 290 000 hectares, soit 9 pour cent de plus que l'année précédente, alors que les semis de paddy et de sorgho enregistrent une baisse de 5 pour cent environ. En particulier, la réduction des superficies consacrées au paddy résulte du mauvais entretien des réseaux d'irrigation et de la pénurie de main-d'œuvre dans le principal département producteur de l'Artibonite.

3.4 Estimations de la production céréalière

Maïs: Le maïs est cultivé à travers les dix départements en plaines, sur les plateaux et en montagnes, dans les zones irriguées et sous régime pluvial. Cependant le Plateau Central et le Département du Sud représentent les deux plus grandes zones de production du maïs et totalisent près de 50 pour cent de la production nationale. Le maïs est cultivé surtout sous régime pluvial.

Les agriculteurs réalisent en général une campagne principale, soit de mars/avril à juin/juillet. Mais dans les plaines humides ou irriguées où le maïs occupe une position de plus en plus prépondérante par rapport aux autres cultures, due particulièrement aux retraits de la canne à sucre, ils obtiennent une deuxième récolte en novembre/décembre.

Comme le maïs est planté en grande partie sous régime pluvial, une bonne saison pluvieuse se traduit généralement par des bon rendements. L'année 2004 est considérée comme une année exceptionnelle quant à la quantité et à la distribution des pluies. Toutes les zones de production ont eu des pluies en abondance et bien réparties pendant toute la saison de plantation. En générale, la Mission a estimé qu'une augmentation des rendements moyennes de maïs en 2004 environ du 10 pour cent en comparaison a 2003. De toute façon, ces rendements restent assez faibles et les agriculteurs récoltent en moyenne 820 kg/ha. Ce faible résultat se justifie par les techniques de production en cours dans les zones de culture e la mauvaise qualité des semences utilisées. Basée sur les informations recueillies auprès des agriculteurs et des professionnels avertis, la Mission a estimé la production de maïs en 2004 à 240 000 tonnes métriques, soit une augmentation de 17,5 pour cent, malgré des pertes localisées.

Riz: Le riz est cultivé dans les plaines irriguées, particulièrement dans l'Artibonite, la plaine des Cayes et certaines régions du Nord, du Nord-Est et de l'Ouest. Plus de 80 pour cent de la production nationale du riz sont obtenus dans la Vallée de l'Artibonite sur des parcelles dont la superficie moyenne est inférieure à un hectare de terre.

Les riziculteurs obtiennent deux récoltes de riz annuellement. La première saison et la plus importante et va d'avril/mai à juin/juillet et la seconde d'août à novembre. Cependant se développe une nouvelle tendance vers le semis en permanence du riz dans la Vallée de l'Artibonite. Cette tendance a pour conséquence la propagation de la maladie de la paille noire causée par le champignon 'Sarocladium orizae' qui est disséminé par un vecteur acarien. L'augmentation de la température et de l'humidité relative au cours du mois d'août favorise la multiplication de l'acarier et l'incidence de la maladie. Il est donc nécessaire de planifier les meilleurs moments de semis pour minimiser les risques de propagation de la paille noire.

La Mission a trouvé que la production du riz a continué à baisser dans la Vallée de l'Artibonite et dans la plaine des Cayes. Le rendement à l'unité de surface a diminué. Jusqu'en 1997 le riziculteur de l'Artibonite pouvait obtenir près de cinq tonnes de riz paddy à l'hectare. En 2004, ce rendement est d'environ 2 tonnes et demi à l'hectare. Dans les autres régions, le rendement est beaucoup plus faible. Plusieurs raisons sont évoquées pour expliquer cette situation dans les rizières de l'Artibonite.

- Manque de curage des canaux. Les canaux primaires ne sont pas curés depuis quelque temps déjà, et les terres situées en aval sont difficilement irriguées ou ne le sont pas du tout. De plus en plus de terres sont rendues impropres à la culture du riz. Sur les 28 000 hectares équipés pour l'irrigation dans la vallée, seulement 20 000 hectares sont emblavées en riz au cours de l'année 2004 réparties comme suit: 60 pour cent pendant la première saison et 40 pour cent pendant la seconde.
- Rareté de la main-d'oeuvre. La main-d'oeuvre est rare. La mécanisation agricole est en régression et seulement cinq tracteurs sont disponibles pour toute la vallée. Les motoculteurs sont très chers et les pièces de rechange ne sont pas disponibles sur le marché national.
- Manque de semences améliorées. Les semences améliorées peu disponibles. Les variétés, une fois introduites, se dégénèrent rapidement, faute de semences de base améliorées. Ce qui fait qu'il faut en introduire régulièrement de nouvelles variétés qui dégénèrent bien vite.
- Manque d'engrais chimiques. Les prix des engrais ne cessent de grimper et ils ne sont pas disponibles sue les marchés.

La principale maladie rencontrée est la paille noire. Elle se propage particulièrement dans la région de la cinquième section communale de Saint Marc. Dans la plaine des Cayes, les pertes occasionnées par les punaises vertes, les rats et les oiseaux sont estimées à près de 30 pour cent.

La tempête tropicale Jeanne qui a frappé le haut Artibonite au cours du mois de septembre n'a pas affecté les rizières. Par contre les pluies diluviennes qui accompagnaient le cyclone Ivan ont inondé la cinquième section communale de Saint Marc. Les rizières ont été inondées mais les dégâts ne sont pas considérables.

La Mission a évalué la production nationale à 95 000 tonnes métriques de riz paddy pour l'année 2004. Le rendement aux moulins est estimé à 0,67 pour cent, ce qui porte à 64 000 tonnes la production nationale de riz décortiqué. La production a donc connu une baisse d'environ 16 pour cent par rapport à 2003.

Alors que la production rizicole ne cesse de décroître, la population n'a cessé d'augmenter sa consommation de riz. Avec la libéralisation de l'importation de cette denrée en 1986, le riz qui était un produit de luxe dans certaines régions du pays est devenu accessible à la grande majorité de la population. La quantité importée n'a cessé de croître pour atteindre environ 250 000 tonnes en 2003. Une partie du riz importé traverse la frontière et est consommée en République dominicaine.

Sorgho: Le sorgho est après le maïs la céréale la plus cultivée dans le pays. Il est cultivé principalement dans les zones sèches particulièrement (plaines et piémonts) dans le Plateau Central, le Sud, le Sud-Est et l'Ouest. Les variétés photopériodiques sont les plus connues. Elles sont plantées notamment en deuxième saison, entre juin et août et récoltées en janvier/février. On les trouve très souvent associées à d'autres cultures comme le haricot et le manioc. La Mission a estimé la production de l'année 2004 à 91 000 tonnes, soit une baisse de 4,2 pour cent par rapport à 2003, comme conséquence de la réduction de la superficie emblavée.

Tableau 3. Estimations des superficies ensemencées et de la production céréalière en 2004

Cultures	2004 ^{1/}		2003		2002		Moyenne sur 5 ans	
	Sup. (en milliers d'ha)	Prod. (en milliers de tonnes)	Sup. (en milliers d'ha)	Prod. (en milliers de tonnes)	Sup. (en milliers d'ha)	Prod. (en milliers de tonnes)	Sup. (en milliers d'ha)	Prod. (en milliers de tonnes)
Maïs	290	240	265	198	260	185	271	203
Sorgho	130	91	135	95	130	85	133	92
Riz (usiné)	48	64	53	70	52	70	54	76

^{1/} Estimations de la Mission FAO/PAM.

3.5 Autres cultures

Légumineuses : Les haricots constituent l'une des principales sources de protéines de la population haïtienne. On les cultive dans certaines plaines irriguées et dans les montagnes humides à travers tout le pays. Les plantations de plaines étaient satisfaisantes, ainsi que la première campagne de montagne qui s'effectue entre mars et mai. Par contre, la deuxième campagne de montagne était fortement affectée par le cyclone Ivan et la tempête tropicale Jeanne dans le Département du Sud. La Mission a estimé la superficie plantée en haricot à 95 000 hectares, avec une réduction d'environ 8 pour cent de la superficie emblavée en 2003 et le rendement moyen est atteint à 600 kg/ha. Donc la production totale en 2004 est estimée à 62 000 tonnes, plus faible qu'en 2003 (68 000 tonnes).

Le pois congo est cultivé en culture pure ou en association avec le sorgho. Les variétés photopériodiques les plus utilisées par les exploitants sont semées en mars/avril et récoltées en décembre/février. Cette culture a profité de la bonne saison pluvieuse de 2004 et une bonne récolte est en perspective. Le pois congo produit dans le Département du Centre est exporté vers la République Dominicaine.

Légumes et fruits : Les zones de production sont particulièrement l'Ouest, le Sud-Est, l'Artibonite et le Nord. La production de 2004 était presque identique à celle de 2003. Cependant des contraintes liées à l'insécurité ont causé la perte d'une grande proportion de ces produits qui ne pouvaient pas atteindre les consommateurs à temps.

Parmi les fruits produits en Haïti, les mangues jouent un rôle important dans la diète alimentaire de la population. Elles arrivent à maturité à partir du mois d'avril qui correspond à la période de soudure. Les mangues sont de plus en plus exportées vers l'Amérique du Nord et contribuent ainsi à l'entrée de devises étrangères et à la création d'emplois. Haïti a exporté des mangues pour 4.9 millions de dollars américains en 2003.

Les fruits de l'arbre véritable (*Artocarpus altilis*) sont très consommés, particulièrement dans les Départements de la Grande-Anse et du Sud où ils aident à passer les périodes de soudure (février à avril). La récolte est très bonne en 2004.

Bananes et tubercules : Les principales zones de production de la banane sont Arcahaie (Ouest), Marigot (Sud-Est) et la Vallée des Trois rivières (Nord-Ouest). Le Mal de Sigatoka fait des ravages dans certaines

zones de production. Cependant, cette année, les bananeraies ont été surtout frappées par le cyclone Ivan et la tempête tropicale Jeanne. Les dégâts ont été particulièrement très sévères dans la Vallée des Trois-Rivières où 42 000 tonnes métriques de bananes sont emportées par les eaux et qui représentent 8 pour cent de la production nationale.

Les tubercules comme la patate douce, le manioc, et les ignames sont cultivées dans des zones agro-écologiques assez variées. La bonne saison pluvieuse a encouragé leur plantation tout en favorisant leur croissance végétative. Les exploitants s'attendent à une bonne récolte ce qui les permettra de passer moins difficilement la période de soudure.

Café : La production du café n'a cessé de décliner depuis des années. La fragmentation de la structure foncière, les maladies et les insectes, les fluctuations des prix sur les marchés internationaux en sont les principales causes. Le café est progressivement remplacé par des cultures plus rentables comme les haricots et les ignames mais aussi plus érosives. Des efforts sont en cours depuis les années 90 en vue d'arrêter cette chute et de sauvegarder ce système de production dont les caractéristiques permettent de lutter contre l'érosion. Un institut du café est créé en 2003. De plus, des associations de producteurs de café ont vu le jour et sont arrivés à préparer un café gourmet, le 'Haitian blue', qui est bien coté sur le marché international. Cette initiative a permis aux producteurs membres d'obtenir de meilleurs prix pour leur café et de consacrer plus de temps à l'entretien de leur plantation. Des efforts sont également consentis du côté du gouvernement et des ONG dans la lutte contre le scolyte du café, un insecte qui s'attaque aux fèves et les rend inutilisables.

3.6 Élevage

La population du gros et menu bétail est estimée à 3 300 000 têtes réparties comme suit: bovin 800 000, caprin/ovin 1 500 000 et porcine 1 000 000 de têtes.

L'élevage de poulets était très florissant dans les années 80. Cependant après l'embargo économique qui a frappé Haïti de 1992 à 1995, cette activité a périclité. L'importation des bas morceaux rendait la production de poulets très peu compétitive et depuis 1998 tous les grands producteurs de poulets ont abandonné cette activité.

Les conditions d'élevage sont très difficiles en Haïti. Les animaux sont mal nourris entraînant une faible productivité. Le maïs et le sorgho sont utilisés en très petite quantité dans l'alimentation du bétail, compte tenu de leur importance dans l'alimentation des humains et du bas rendement obtenu à l'hectare. Le son de blé est utilisé dans l'alimentation des porcs mais il est très cher donc inaccessible à la grande majorité des exploitants agricoles.

L'élevage des animaux est confronté également à certaines épidémies comme le charbon bactérien, la maladie virale de Newcastle qui affecte les volailles, la peste porcine africaine et à des parasites externes et internes. Des cas de charbon ont été signalés à la Mission à St. Raphaël dans le Département du Nord.

Outre les problèmes structurels auxquels les exploitants doivent faire face dans l'élevage des animaux, les dégâts causés par le cyclone Ivan et la tempête tropicale Jeanne au cours de l'année 2004 ont contribué à alourdir leur fardeau. Les évaluations des dégâts effectuées par le Ministère de l'agriculture et la FAO ont montré que les pertes au niveau du bétail sont élevées au niveau local (voir Tableau 4).

Tableau 4. Têtes de bétail emportées par les inondations en 2004

Espèces	Nord-Ouest	Sud-Est	Ouest	Artibonite	Total
Bovins	204	950	350	180	1 684
Porcins	613	1 600	360	1 050	3 623
Caprins	488	4 128	3 000	1 600	9 216
Ovins	199	1 871	-	600	2 670
Equins	424	528	180	1 030	2 162

Source: Élaboration par la Mission on données de FAO et du Ministère de l'agriculture.

4. SITUATION DES DISPONIBILITÉS ALIMENTAIRES

4.1 Situation du marché et prix

Plusieurs routes sont dans un état déplorable, ce qui accroît les frais de transport et le temps nécessaire à l'acheminement des marchandises dans les différentes régions du pays, en particulier des régions

productrices du nord et du centre vers le grand marché urbain de Port-au-Prince. En outre, les problèmes de sécurité et les risques élevés d'attaques le long des routes en raison de la crise politique actuelle empêchent de nombreux commerçants, essentiellement des femmes, de transporter leurs marchandises vers les régions urbaines. Par suite de cette intégration réduite sur le marché, les prix des aliments varient considérablement entre les régions (voir Annexe II).

En fait, en septembre 2004, les cours du maïs à Cap Haïtien (Département du Nord) étaient supérieurs de 30 pour cent environ aux cours qui prévalaient à Hinche (Département du Centre) et à Jacmel (Département du Sud-Est), où la récolte a cette année été satisfaisante et créé un certain excédent. La bonne production de maïs de 2004 ainsi que la fragmentation susmentionnée du marché permettent également d'expliquer que dans certaines régions, les cours du maïs en termes réels de juillet à septembre étaient bien inférieurs à leurs niveaux correspondants de l'année dernière. En revanche, les cours du riz ont été relativement stables jusqu'à fin février, puis n'ont cessé d'augmenter dès le début de la crise politique. Cet accroissement des cours du riz varie également entre les régions, des taux plus élevés étant enregistrés dans les départements septentrionaux et du centre où la production locale a été affectée par des sécheresses et l'entretien insuffisant des réseaux d'irrigation.

4.2 Situation de l'offre et de la demande alimentaire

Le bilan céréalier 2003/2004 (résumé au tableau 6) est fondé sur les hypothèses suivantes :

- Selon les estimations, la population atteindrait 8,2 millions d'habitants mi-2004. Ce chiffre est basé sur le nombre estimé d'habitants en janvier 2003 (7,9 millions d'habitants) et le taux de croissance démographique annuelle (2,2 pour cent) fournis par le 4ème Recensement général de la population et de l'habitat.
- Sur la base de la consommation apparente moyenne des cinq dernières années, la consommation céréalière par habitant est estimée à 103,5 kg par an, dont 35 kg de riz, 35 kg de blé, 25 kg de maïs et 8,5 kg de sorgho. Les quantités considérables de bananes, de plantains, de tubercules (manioc, patates douces et ignames) et de légumineuses que le pays prévoit de produire en 2004/2005 permettront de couvrir les autres besoins énergétiques de la population.
- L'utilisation des céréales pour l'alimentation animale est très limitée et est estimée à 8 000 tonnes pour le sorgho et à 4 000 tonnes pour le maïs.
- Aux fins de l'utilisation sous forme de semences et des pertes après récolte, on retiendra des taux de 15 pour cent pour le maïs et le sorgho et de 18 pour cent pour le riz.
- On ne prévoit aucun changement dans les stocks céréaliers.
- Les exportations transfrontalières non enregistrées à destination de la République dominicaine sont estimées à 2 000 tonnes de maïs et 16 000 tonnes de riz.

Les besoins d'importations cérésières pour la campagne de commercialisation 2004/2005 sont estimés au total à 544 000 tonnes, soit 59 pour cent des besoins totaux de consommation. Selon les hypothèses, 437 000 tonnes seront achetées par voie commerciale (dont près de 20 000 tonnes provenant des importations informelles de la République dominicaine), ce qui laisse un déficit non couvert de quelque 107 000 tonnes.

Tableau 5. Bilan céréalier, campagne de commercialisation 2004/2005 (juillet/juin) (en milliers de tonnes)

2004	Maïs	Riz (usiné)	Sorgho	Blé	Total
Production intérieure	240	64	91	0	395
Prélèvement sur les stocks	0	0	0	0	0
Disponibilités intérieures	240	64	91	0	395
Consommation humaine	205	287	70	287	848
Utilisation fourragère	4	0	8	0	12
Utilisation pour les semis et pertes	36	12	14	0	61
Exportations non enregistrées	2	16	0	0	18
Utilisation totale	247	314	91	287	939
Besoins d'importations	7	250	0	287	544
Importations commerciales	7	230	0	200	437
Aide alimentaire (reçue)	1	10	0	67	78
Déficit non couvert	6	10	0	20	36

5. SECURITE ALIMENTAIRE ET VULNERABILITE NUTRITIONNELLE

L'économie haïtienne est dans une situation de quasi stagnation depuis plusieurs décennies. Le pays a connu une paupérisation progressive de 1960 à 1998 qui a entraîné une diminution du PIB par habitant. Le pouvoir d'achat est faible, particulièrement dans les zones rurales où les sources de revenus sont principalement non agricoles et relèvent le plus souvent d'activités informelles.

Selon les résultats de l'enquête IHSI/EBCM 1999-2000, le poste de l'alimentation dans le budget des ménages ruraux représente 64,3 pour cent des dépenses (2,7 pour cent pour l'éducation et 3,2 pour cent pour la santé). Le coût des aliments en prix constants a doublé de 1980 à 1990 et quintuplé de 1991 à 2000.

Les devises provenant de l'assistance externe et des transferts de fonds des Haïtiens vivant à l'étranger ont permis de maintenir une disponibilité alimentaire relativement stable grâce aux importations commerciales de nourriture. Un tel mode opératoire reste tout particulièrement fragile et fortement dépendant de l'extérieur.

L'utilisation saine des aliments n'est pas optimale en raison de la conjonction d'un ensemble de conditions défavorables : prévalence élevée des maladies infectieuses, niveau inadéquat de l'assainissement (21 pour cent de latrines en milieu rural, accès réduit des ménages à l'eau potable (53 pour cent à Port-au-Prince et 45 pour cent en milieu rural). L'électricité est très peu disponible au niveau des ménages en zone rurale (10,5 pour cent) et la présence d'un réfrigérateur est tout à fait exceptionnel. L'absence de contrôle sanitaire de la qualité et de l'innocuité des aliments est à l'origine de la forte prévalence de parasitoses intestinales et de diarrhées.

5.1 Données générales et récentes (2003-2004) de la vulnérabilité nutritionnelle

Principaux indicateurs sur la malnutrition liée à l'insécurité alimentaire

La première cause de l'insécurité alimentaire est directement liée au niveau de pauvreté de la majorité de la population. Selon les résultats de l'enquête Budget Consommation des Ménages (EBCM) réalisée en 1999-2000, la moitié de la population haïtienne (48 pour cent) soit 3,8 millions de personnes, vit en dessous du seuil de pauvreté et ne dispose pas de suffisamment de moyens pour se procurer la nourriture nécessaire à la couverture des besoins alimentaires de base. Sur ce total, une proportion de 2, 4 millions de personnes a été classée comme « extrêmement pauvre ». Le seuil de la pauvreté retenu en Haïti est très bas, équivalent à un dollar EU/jour/personne.

La malnutrition est l'une des conséquences de l'insécurité alimentaire. Selon l'enquête mortalité/morbidité/utilisation des services conduite en 2000 (EMMUS III): 23 pour cent des enfants de moins de 5 ans accusent un retard de croissance, révélateur d'une malnutrition chronique, 5 pour cent sont émaciés (malnutrition aiguë) et 17 pour cent enregistrent une insuffisance pondérale par rapport à leur âge.

Ce taux de malnutrition chronique est deux fois plus élevé en milieu rural qu'en milieu urbain. Il atteint 45 pour cent dans le département du Centre contre 15 pour cent seulement à Port-au-Prince. Cette malnutrition contribue à des taux élevés de mortalité infantile (-1 an) et infanto-juvénile (-5 ans). Près de 12 pour cent des femmes présentent une déficience énergétique chronique, notamment les femmes âgées de 15 à 19 ans (21 pour cent de cas de déficience).

Les carences en micronutriments tels que le fer et l'acide folique sont responsables de maladies et de troubles importants: près des 2/3 des enfants de moins de 5 ans sont anémiques par carence en fer et 2 pour cent souffrent d'anémie sévère. L'anémie concerne également près de la moitié des femmes (60 pour cent dans le département du Centre dont 3 pour cent d'anémie sévère).

La petite enquête agricole effectuée au cours de la Mission de terrain fait apparaître que le nombre de repas quotidiens varie de un à trois, en fonction de la disponibilité alimentaire, ce qui rejoint les informations de l'enquête EMMUS III : près d'une personne sur deux (40 pour cent) de sexe féminin s'est endormie au moins une fois avec une sensation de faim au cours de la semaine précédant l'enquête.

Appréciation de l'évolution de la malnutrition en 2003 et 2004

La méthodologie utilisée

Les projets de sécurité alimentaire dans le pays sont principalement conduits à travers le Projet DAPs (Development Activity Programs) de l'USAID, via le canal opératoire de 4 ONG (CARE, CRS, World Vision et Save the Children Fund) ainsi que par le PAM. Afin de ne pas créer de duplications dans l'utilisation des ressources, les zones d'intervention de ces partenaires ont été définies de manière à répondre le plus efficacement à la prise en charge de la malnutrition infantile ainsi que de celle des femmes enceintes. A l'occasion de la tournée de terrain, la Mission a rencontré ces différentes ONG (à l'exception du bureau régional CARE dans le Nord-Ouest) afin de recueillir les données récentes de la malnutrition infantile. Les données de CARE ont été obtenues auprès du bureau central de Port-au-Prince.

Les données fournies dans les tableaux ci-dessous joints concernent l'évaluation de l'état nutritionnel des enfants de moins de 5 ans. Les critères internationaux d'appréciation de la malnutrition infantile ont été modifiés dans un passé récent. La nouvelle grille prend en compte deux grands critères ; à savoir : i) Poids faible par rapport à l'âge (PFA), ii) Poids très faible par rapport à l'âge (PTFA). L'harmonisation du système de mesure et de reportage des 4 ONG du Programme n'est pas encore finalisée. Trois des 4 ONG ont adopté le nouveau système. «World Vision» continue d'utiliser les critères de l'ancien système d'appréciation: M. I (malnutrition légère), M.II (modérée) et M III (sévère). L'ONG «CRS» a modifié son système à la fin du premier trimestre 2003 ce qui a conduit à ne retenir que les données harmonisées dans le nouveau système, à partir du second trimestre 2003.

La Mission a également recueilli des données auprès des Directions départementales de la santé du Sud-est et du Sud. Toutefois, l'absence d'harmonisation dans le système de reportage n'a pas permis de les produire dans ce rapport. Il en est de même des données du Programme santé/nutrition du PAM qui n'a effectivement débuté qu'au second trimestre 2004.

Départements du Sud et de la Grande-Anse

L'observation des relevés de la malnutrition en 2003 fait apparaître des taux très élevés dans le département de la Grande Anse qui sont quasiment le double de ceux de la région des Nippes. Cela explique le grand nombre de cas de Kwashiorkor recensé au cours du quatrième trimestre (433). Ce département est très enclavé et isolé compte tenu de l'état détestable des pistes, ce qui ne favorise pas les échanges et la création de débouchés des productions locales.

Le second point important montre une forte réduction de la malnutrition au cours des six premiers mois de l'année 2004 qui s'explique à la fois par l'augmentation des productions agricoles du fait d'un meilleur niveau de répartition des précipitations mais également par l'impact direct du projet de sécurité alimentaire.

Tableau 6. Évaluation de l'état nutritionnel des enfants de -5 ans en 2003 et 2004
Départements du Sud et de la Grande-Anse

	Zones	Total enfants pesés	Enfants poids normal		Enfants PFA		Enfants PTFA (+Kwashiorkor ^{1/})		Taux de malnutrition	
			Total	%	Total	%	Total	%	Global	Aigu
2003 (01.04/ 30.12)	Grande-Anse	48 637	25 668	53	14 976	31	7 993	16	47	16
	Nippes	39 389	30 077	76	7 484	19	1 828	5	24	5
	Aquin	88 220	59 318	67	21 045	24	7 857	9	33	9
	Zone Côtière	60 740	41 365	68	14 032	23	5 343	9	32	9
2004 (01.01/ 30.06)	Grande-Anse	37 817	24 829	66	9 383	25	3 605	9	34	9
	Nippes	32 441	27 355	84	4 068	13	1 018	3	15	3
	Aquin	60 385	45 327	75	11 366	19	3 692	6	25	6
	Zone Côtière	45 574	34 136	75	8 915	20	2 523	5	25	5

Source: Compilation des données de surveillance des enfants (- 5 ans) fournies par CRS/Les Cayes, octobre 2004.

^{1/} Pour la période considérée, le total des cas de Kwashiorkor s'élève à 177 avec une prédominance à Grande-Anse (73 cas).

Département du Plateau Central

Les ONG «Save the Children Fund» et «World Vision» interviennent dans le Département du Plateau Central.

Données comparatives de l'ONG «Save the Children Fund »

**Tableau 7. Évaluation de l'état nutritionnel des enfants de –5 ans en 2003 et 2004
Département du Plateau Central (Maissade)**

	Zones	Total enfants pesés	Enfants poids normal		Enfants PFA		Enfants PTFA		Taux de malnutrition	
			Total	%	Total	%	Total	%	Global	Aigu
2003 (01.01/ 30.12)	Plateau Central Maissade	38 901	28 041	72	8 141	21	2 720	7	28	7
2004 (01.01/ 30.09)	Plateau Central Maissade	37 757	29 749	79	6 385	17	1 623	4	21	4

Source : Compilation des données de surveillance des enfants -5 ans fournies par Save the Children Fund, octobre 2004.

Il y a lieu de noter que les taux de malnutrition sont très inférieures en 2003 comme en 2004 à ceux des départements du Sud et de la Grande Anse alors que le département du Plateau Central est souvent mentionné comme l'une des zones géographiques présentant les caractéristiques d'une malnutrition importante du pays. On constate également une baisse importante de la malnutrition en 2004 par rapport à 2003. La baisse de la malnutrition globale est de l'ordre de 7 points et constitue une constante recensée dans les autres départements. Cette amélioration s'explique également par l'amélioration des productions agricoles en 2004 et l'impact de la prise en charge nutritionnelle des enfants.

Données comparatives de l'ONG «World Vision»

L'opérateur «World Vision» a développé son programme de sécurité alimentaire sur le Plateau Central ainsi que sur l'île de la Gonave. En raison du peu d'informations disponibles sur cette île de 684 km² (75 000 habitants) située au large du Département de l'Ouest, il a semblé intéressant de fournir les données relatives à la malnutrition pour une zone très enclavée au niveau des échanges avec le continent.

- Surveillance nutritionnelle des enfants de – 5 ans pour la zone du Plateau Central

La première observation est relative à l'importance du niveau de la malnutrition des enfants sur la zone d'intervention puisque les taux dépassent dans les deux cas de figure plus de 50 pour cent des enfants pesés. Ces données correspondent grosso modo aux résultats de l'enquête de mortalité, morbidité, utilisation des services réalisée en 2000. Les enquêteurs avaient trouvés un taux de malnutrition chronique des enfants de 45 pour cent pour le Département du Centre. Toutefois afin de disposer de données comparatives avec le nouveau système (PFA et PTFA), nous avons sorti les enfants en situation de malnutrition légère du taux global de malnutrition.

La comparaison de la mesure de l'indice de malnutrition obtenu par les deux ONG opérant sur le Plateau Central (Save the Children Fund et World Vision) n'est toutefois pas possible puisque les deux systèmes ne sont pas compatibles. En effet, une partie importante de la malnutrition légère n'est pas toujours nécessairement prise en compte dans le système «Poids/Age». Cela explique en grande partie l'écart noté avec les résultats de l'enquête précédente conduite par l'ONG «Save the Children Fund». De plus, il faut noter que «World Vision» intervient plus dans des zones montagneuses proches de la frontière avec la République dominicaine alors que «Save the Children Fund» a une action plus circonscrite dans la zone de Maissade.

**Tableau 8. Évaluation de l'état nutritionnel des enfants de – 5 ans en 2003 et 2004
Département du Plateau Central**

	Zones	Enfants pesés	Normal	M I (légère)	M. II (modérée)	M. III (sévère)	% Malnutrition	
							MI,MII,MIII	M.III
2003 (01.01/ 31.12)	Plateau Central	165 913	60 080	57 134	44 288	4 411	64	2.6
2004 (01.01/ 30.09)	Plateau Central	143 768	61 373	47 077	31 693	3 625	57	2.5

Source : Compilation des données de surveillance des enfants de – 5 ans fournies par World Vision, octobre 2004.

- Surveillance nutritionnelle des enfants –5 ans pour l'île de la Gonave

Les données de la malnutrition sur l'île de la Gonave font apparaître des taux de malnutrition moindres à ceux relevés dans le département du Plateau Central. Cela peut s'expliquer par la proximité de la mer qui permet un meilleur apport en protéines à partir de la pêche. L'amélioration du taux de malnutrition en 2004 par rapport à 2003 n'est que de 1,5 points, à comparer aux écarts de 7 à 8 points dans les autres situations.

**Tableau 9. Évaluation de l'état nutritionnel des enfants de – 5 ans en 2003 et 2004
île de la Gonave**

	Zones	Enfants pesés	Normal	M I (légère)	M. II (modérée)	M. III (sévère)	% Malnutrition	
							MI,MII,MIII	M.III
2003 (01.01/ 31.12)	île de la Gonave	86 240	44 609	27 360	13 878	393	48	0,4
2004 (01.01/30 /09)	île de la Gonave	71 888	40 685	20 516	10 496	194	43	0,25

Source : Compilation des données de surveillance des enfants de – 5 ans par World Vision, octobre 2004.

Département du Nord-Ouest

L'activité de surveillance nutritionnelle conduite par CARE intervient dans six communes du département, à savoir: Port-de-Paix, Jean-Rabel, Mole Saint Nicolas, Baie de Henne, Bassin Bleu, Bombardopolis. Le département du Nord-ouest est une zone particulièrement aride dont la production agricole est faible et très aléatoire du fait de la faible maîtrise de l'eau de surface et des pratiques productives destructrices pour le milieu. Cette zone est structurellement déficitaire en productions alimentaires et n'offrent par ailleurs que peu d'opportunités pour la recherche de stratégie alternative de survie. Les taux de malnutrition sont généralement élevés et l'amélioration de 4 points observée en 2004 par rapport à 2003 reste inférieure à la moyenne de 7 points notés dans les autres départements. Selon les responsables du projet, la situation nutritionnelle serait tout particulièrement préoccupante dans les communes de Baie de Henne et de Bombardopolis.

Tableau 10. Activités de surveillance nutritionnelle dans les 37 institutions du Projet ADSANO en 2003 et 2004

	Zones	Total enfants pesés	Enfants poids normal		Enfants PFA		Enfants PTFA		Taux de malnutrition	
			Total	%	Total	%	Total	%	Global	Aigu
2003 (01.01/ 30.12)	Nord-Ouest	86 063	52 979	62	26 086	30	6 998	8	38	8
2004 (01.01/ 30.07)	Nord-Ouest	56 373	37 474	66	15 574	28	3 325	6	34	6

Source : CARE. Rapports mensuels Janvier 2003-Juillet 2004 du Projet ADSANO (Amélioration durable de la sécurité alimentaire dans le Nord-Ouest).

5.2 Zones déficitaires et Groupes vulnérables

Zones de production déficitaires

Les zones les plus sèches du pays sont également celles dans lesquelles les populations ont poussé à l'extrême la production de charbon de bois afin de pouvoir se procurer de quoi survivre. Le déboisement incontrôlé a entraîné une forte érosion hydrique ainsi qu'un réel processus de désertification. De ce fait, il y a lieu de considérer les zones sèches d'Haïti comme les plus exposées aux risques de productions déficitaires. Les informations disponibles sur la malnutrition dans le pays permettent d'établir une corrélation sur le caractère structurel de la malnutrition dans ces zones.

Tableau 11. Zones climatiquement sèches en Haïti

Zones sèches	Chaîne de montagne écran	Pluviométrie annuelle en mm	
Extrémité orientale de la Plaine du Nord (Fort Liberté, Ferrier, Terrier Rouge)	Cordillère septentrionale Dominicaine	Fort Liberté	913
		Phaeton	885
Presqu'île de Nord-ouest	Ile de la Tortue Massif du Nord	Sources Chaudes	355
		Môle St Nicolas	562
Basse Artibonite (jusqu'à Cul de Sac) (Gonaïves, Arcahaie, Fonds Parisien)	Massif du Nord Montagnes Noires Chaîne des Matheux	Gonaïves	545
		Grande Saline	624
		Saint Raphaël	943
		Arcahaie	892
		La Gonave	600
Bande Côtière du Sud (Aquin-Côte de Fer)	Massif de la Selle	Aquin	1 082
Région de Belle Anse et Anse à Pitres	Bahoruco (Dominicaine)	Belle Anse	410
		Anse à Pitres	542

Source : Analyse du secteur Eau potable et assainissement. Coopération technique OPS/OMS, mai 1996.

Il convient d'apporter de petites nuances à ce tableau quant aux possibilités productives. Par exemple, la zone de Saint Raphaël bien que située en zone sèche dans cette présentation bénéficie d'un système d'irrigation permettant des productions maraîchères et rizicoles importantes, vendues à l'extérieur. D'une manière plus générale, la maîtrise de l'eau de surface constitue un facteur déterminant de la sécurité alimentaire en ce sens, qu'elle permet de pouvoir atteindre le stade de maturation des diverses productions végétales.

Groupes vulnérables

Classification géographique de la vulnérabilité

Selon les données de l'enquête EBCM 2000, l'insécurité alimentaire et la pauvreté générale concernent 48 pour cent de la population, soit un total de 3,8 millions de personnes. A raison d'une moyenne de 7 membres par ménage pauvre, cela correspond à environ 550 000 foyers. Du point de vue géographique, la répartition est la suivante :

- 74 pour cent (plus de 2,8 millions ou 405 000 ménages) se trouvent en zone rurale
- 15 pour cent dans l'aire métropolitaine (575 000 personnes ou 85 000 ménages)
- 11 pour cent dans les autres villes (420 000 personnes ou 60 000 ménages)

La répartition de la pauvreté extrême est assez semblable à celle de la pauvreté générale présentée ci-dessus. En milieu urbain, dans les zones marginalisées de la capitale (Cité Soleil, Cité Boston, La Saline, Sous rail...) la situation de pauvreté extrême se traduit par une insécurité alimentaire chronique. Le PAM a réalisé une étude en avril 2002 montrant qu'un nombre élevé de familles résidentes sont exposées à des conditions de quasi famine tout au long de l'année.

Le PAM conduit actuellement, dans le cadre de la préparation l'analyse cartographique de la vulnérabilité (VAM), des enquêtes budget auprès d'environ 4 000 ménages du Plateau Central. Avec le concours des autres partenaires impliqués dans des programmes de sécurité alimentaire, il serait intéressant de développer un système de surveillance sentinelle des zones déficitaires et des groupes vulnérables sous la supervision du CNSA. L'actualisation d'un tel outil sur une base annuelle pourrait permettre de connaître l'évolution de la situation et d'améliorer les capacités de réaction.

Description des principaux groupes à risque

- Les ruraux pauvres des zones à risques

Les zones sensibles sont les zones sèches et les zones de conflits fonciers du fait de leurs incidences sur la production vivrière. Les zones sèches représentent 40 pour cent de la superficie du pays et ont été présentées dans un tableau précédent. Sur la base d'une hypothèse moyenne de 200 habitants/km², le nombre de personnes exposées aux risques de sécheresse est de l'ordre de 2 millions. Le tiers de cette population, soit 700 000 habitants (135 000 ménages), habite des régions où une sécheresse survient en moyenne une année sur trois.

Dans plusieurs régions du pays, les litiges fonciers sont fréquents et souvent très violents. Les causes sont liées à la forte pression sur la terre et à la difficulté de prouver la propriété d'une terre. Un tiers des parcelles disponibles (héritées ou acquises) n'ont aucun titre de propriété et la propriété de 19 pour cent des parcelles n'est attestée que par le seul reçu de vente. Les changements brusques de la valeur de la terre en relation avec des perspectives d'aménagement hydraulique, la pression immobilière urbaine sur les terres agricoles en périphérie des grandes villes constituent autant de facteurs d'insécurité et de blocage des activités de production sur les terres agricoles en litige (Vallée de l'Artibonite et le Nord-Ouest).

- Les ruraux ayant un faible accès au foncier

L'accès au foncier en milieu rural détermine le degré de précarité des revenus. Près de 80 pour cent des ménages ruraux disposent moins que 1 hectare de terre. Dans les conditions de production et de productivité actuelles, cette quantité est considérée comme le seuil de viabilité permettant d'assurer la sécurité alimentaire des exploitants. Dans de nombreuses situations, la moyenne des exploitations est très inférieure à ce seuil. Dans le département du Sud, 25 pour cent des exploitations agricoles ont en moyenne 0,32 hectares de terre. Dans le Sud-est, 55 pour cent des exploitations ont moins d'un demi hectare. Il en est de même dans les périmètres irrigués ou les superficies cultivées sont en moyenne de l'ordre d'un quart d'hectare.

- Les ruraux ayant un faible accès aux services de base

L'accès aux services de base, particulièrement les soins de santé, est un élément important pour créer les conditions préalables à la production. L'enquête EMMUS III (2000) a montré que 60 pour cent des ménages ruraux habitent à plus de 15 km de l'hôpital le plus proche et 16 pour cent à plus de 15 km d'un dispensaire. Pour près de 30 pour cent des ménages ruraux, il faut plus d'une heure de temps pour atteindre le dispensaire le plus proche. L'absence de services de santé de proximité est le principal problème sanitaire de 65 pour cent des ménages ruraux, le prix du service n'étant un problème que pour 4 pour cent, contre 20 pour cent des ménages urbains.

- Les pauvres des zones suburbaines inappropriées et à risque

En milieu urbain, l'insécurité alimentaire est renforcée lorsqu'on habite dans une zone à risque de glissements de terrain, inondations et effondrements. Le passage des cyclones et des dépressions tropicales a souvent frappé Haïti au cours des récentes décennies (30 cyclones, 90 inondations majeures de 1954 à 2001). Les zones sensibles aux glissements de terrain et aux inondations sont principalement concentrées dans les villes et en particulier à Port-au-Prince ainsi que dans les zones côtières. Les inondations de la ville des Gonaïves en septembre 2004 (environ 3 000 morts) en sont un exemple bien réel. En terme de population, partant de l'hypothèse que les bidonvilles de l'ouest et du sud de Port-au-Prince (Cité Soleil, Cité l'Eternel, quartiers périphériques de Carrefour) sont les plus concernés, l'estimation du nombre de personnes fragilisées par ce risque est de l'ordre d'un million de personnes (200 000 ménages)

- Les urbains pauvres en situation d'emploi précaire

Les données de l'enquête EBCM 2000 estiment la proportion de ménages ruraux en situation d'emplois précaires à 10 pour cent (+ de 90 000 ménages) et à plus de 70 pour cent pour les ménages urbains (350 000). Au total, 440 000 ménages sont dans une situation d'emplois précaires, soit un ménage sur trois.

- Les foyers monoparentaux, notamment ceux dirigés par une femme

40 pour cent des ménages, soit un total 570 000 ont à leur tête une femme seule (divorcée, séparée, veuve ou jamais placée). Cette proportion dépasse les 50 pour cent à Port-au-Prince, soit près de 150 000 ménages.

- Les foyers pauvres ne recevant pas de transferts de l'étranger

Les transferts estimés entre 300 et 700 millions de dollars des E.U. contribuent de manière significative à améliorer l'accessibilité alimentaire de nombreux ménages. Les principaux bénéficiaires sont les ménages dont le chef est chômeur ou inactif. Il convient de considérer que de nombreux émigrés économiques sont originaires des zones géographiques les plus déshéritées et les transferts permettent d'améliorer très sensiblement les conditions de vie dans certaines zones d'émigration comme le département du Nord-ouest ou la Gonaïve.

- Les enfants en situation difficile

La situation des enfants originaires de milieux socialement hostiles ou difficile, tels que les enfants des rues et ceux en domesticité, est précaire. Les enfants en domesticité seraient de 250 à 300 000 (RESAL-janvier 2000), ce qui représente 11 à 14 pour cent de la population des jeunes. Ceux-ci se trouvent principalement à Port-au-Prince (61 pour cent), dans les autres villes de province (21 pour cent), dans les zones rurales pour 18 pour cent. 91 pour cent des jeunes déclarent s'occuper de tout dans le foyer. Sur le plan nutritionnel, 30 pour cent reçoivent un repas par jour, 52 pour cent deux repas et 18 pour cent trois repas par jour. Selon l'UNICEF, les enfants des rues seraient au nombre de 6 à 10 000: 55 pour cent d'entre eux seraient dans la classe d'âge 12-18 ans, 31 pour cent entre 6 et 11 ans et 14 pour cent ont moins de 5 ans.

- Les personnes âgées

Placées au bas de l'échelle des revenus, dépendantes plus que d'autres catégories de la population des transferts internes et externes, leur sort est en grande partie déterminée par des liens de solidarité ou la force des liens familiaux (l'aide des enfants représente environ plus de 59 pour cent des revenus des personnes âgées). Selon une étude réalisée en 2001 (SHAA, CADOR, ASSODLO, FHACU) dans les groupes des personnes de plus de 60 ans, en conditions socio-économiques difficiles, 82 pour cent des hommes et 75 pour cent des femmes souffrent de la faim.

- Les foyers des victimes de maladies endémiques et épidémiques

L'analyse des données de l'enquête de séro-surveillance (Ministère de la santé, juillet 2004) portant sur un échantillon de 6 779 femmes enceintes a révélé que la prévalence du VIH pour l'ensemble des 17 sites étudiés est en moyenne de 3,1 pour cent. Elle varie selon les sites de 1 à 6,8 pour cent. La répartition selon le groupe d'âge montre que la prévalence est moins élevée chez les femmes de – 25 ans (2,6 pour cent) que chez celles des 25-49 ans (3,5 pour cent). La comparaison des résultats de cette enquête 2003-2004 par rapport à une enquête similaire conduite en 1999-2000 montre une diminution de la prévalence du VIH chez les femmes enceintes avec un taux passant de 5,0 à 3,6 pour cent (de 6, 8 pour cent à 3, 5 pour cent en zone urbaine alors que la situation est restée stationnaire en milieu rural).

Profile des groupes vulnérables

Le tableau ci-dessous présente une classification de la vulnérabilité, prenant en considération différentes strates des actifs des ménages ruraux ainsi que les effets de la plus ou moins grande stabilité de l'emploi des ménages urbains.

Tableau 12. Classification de la vulnérabilité en Haïti

Niveau de vulnérabilité	Ménages ruraux	Ménages urbains	Personnes âgées	Enfants
Extrême	Pas de terre ou terre en propriété inférieur à 0.25 ha Pas de bétail ou valeur du bétail inférieur à 250 Gdes Revenus/ménages inférieur à 9 500 Gdes	Chômeurs, aides familiaux, apprentis Très faible accès aux services de base Revenus/ménages inférieur à 10 000 Gdes	Lien familial lâche ou inexistant Pas d'accès aux services essentiels Sans aide alimentaire Revenus/ménages inférieur à 3 000 Gdes	Age: inférieur à 23 mois Orphelin d'au moins un parent Accès relatif à une alimentation adéquate Accès nul ou très limité aux soins de santé
Elevée	Terre en propriété entre 0.25 et 0.75 ha Valeur du bétail entre 250 et 1500 Gdes Revenus/ménages entre 9 500 et 12 800 Gdes	Salariés, travailleurs indépendants Accès très limité aux services de base Revenus/ménages entre 10 000 et 12 800 Gdes	Lien familial existant mais faible Accès limité aux services essentiels Avec ou sans aide alimentaire Revenus/ménages entre 3 000 et 4 300 Gdes	Age: 23-59 mois Orphelin d'au moins un parent Accès relatif à une alimentation adéquate Accès très limité aux soins de santé
Moyenne	Terre en propriété entre 0.75 et 1.25 ha Valeur du bétail entre 1 500 et 3 000 Gdes Revenus/ménages entre 12 800 et 17 000 Gdes	Salariés, travailleurs indépendants Faible accès aux services de base Revenus/ménages entre 12 800 et 17 000 Gdes	Lien familial existant et marqué Accès modéré aux services essentiels Revenus/ménages entre 4 300 et 5 700 Gdes	Age: 5–12 ans Conditions socio-économiques difficiles Accès limité à une bonne couverture de santé
Faible	Terre en propriété entre 1.25 et 1.80 ha Valeur du bétail entre 3 000 et 5 000 Gdes Revenus/ménages entre 17 000 et 30 000 Gdes	Salariés, travailleurs indépendants Accès relatif aux services de base Revenus/ménages entre 17 000 et 85 000 Gdes	Lien familial fort Accès assuré aux services essentiels Revenus/ménages supérieur à 5 700 Gdes	Age: 12–15 ans Conditions socio-économiques difficiles Accès limité à une bonne couverture de santé
Très faible	Terre en propriété supérieur à 1.80 ha Valeur du bétail supérieur à 5 000 Gdes Revenus/ménages supérieur à 30 000 Gdes	Salariés, travailleurs indépendants, patrons Accès relatif aux services de base Revenus/ménages supérieur à 85 000 Gdes		Age: supérieur à 15 ans Conditions socio-économiques stables Accès relatif a une bonne couverture de santé

Source : Jean-Pierre (2002). Publication CNSA sur l'Insécurité alimentaire 2001-2002.

Stratégies adoptées face à l'insécurité alimentaire

La nature des stratégies adoptées pour faire face à l'insécurité alimentaire est variable et très diversifiée en fonction des zones et des situations particulières de chaque ménage. D'une manière générale, il convient de préciser que pour ce qui concerne les ménages ruraux, l'homme et la femme ont développé des activités complémentaires à la seule activité agricole. Les hommes ont fréquemment une autre activité professionnelle en relation avec l'artisanat ou les services (maçon...). La location de la force de travail pour les travaux agricoles (préparation des parcelles, récolte, etc.) est également assez répandue. Elle se pratique aussi bien dans l'environnement géographique immédiat qu'à travers une émigration saisonnière en République dominicaine. Les femmes ont majoritairement investi le secteur informel avec une implication très importante dans le petit commerce de proximité.

Outre la couverture des besoins alimentaires, d'autres postes budgétaires ont un impact direct important sur la nature des stratégies et la sécurité alimentaire. Les parents sont très attachés à la scolarisation de leurs enfants. La grande majorité des écoles (primaires et secondaires) du pays est privée, impliquant des frais de scolarité que de nombreux parents ne peuvent pas honorer en raison du coût unitaire rapporté au nombre d'enfants à scolariser. Les entretiens réalisés avec les familles montrent que les aînés ont plus de

chance de fréquenter l'école que les cadets car le cumul des frais représente des sommes très importantes pour les familles.

La période de la rentrée scolaire correspond fréquemment à des périodes de vente et de déstockage au niveau des ménages ruraux que ce soit pour les productions vivrières ou le cheptel disponible. Ces ventes d'une partie de la récolte et du cheptel risquent d'avoir des répercussions négatives sur la sécurité alimentaire au moment des périodes sensibles de soudure.

Le recours à l'emprunt constitue une alternative que beaucoup de ruraux envisagent seulement lorsqu'ils y sont aculés car les taux bien que variables selon les récits sont astronomiques et relèvent de l'usure. Ils varient de 50 pour cent par mois à 100 pour cent sur quelques mois. Dans le langage populaire, la pratique du prêt est appelée «coup de poignard».

L'envoi des enfants en domesticité est aussi un moyen de limiter l'insécurité alimentaire des ménages. Enfin, il convient de mentionner que lorsque toutes les alternatives ont été épuisées, le recours le plus fréquemment utilisé par les populations les plus pauvres est celui de la production de charbon de bois. Cette pratique a conduit à la déforestation de la grande majorité des montagnes du pays et par voie de conséquence, à un phénomène d'érosion hydrique impressionnant, à l'origine d'un réel processus de désertification dans les zones marginales sèches.

L'aide alimentaire du PAM

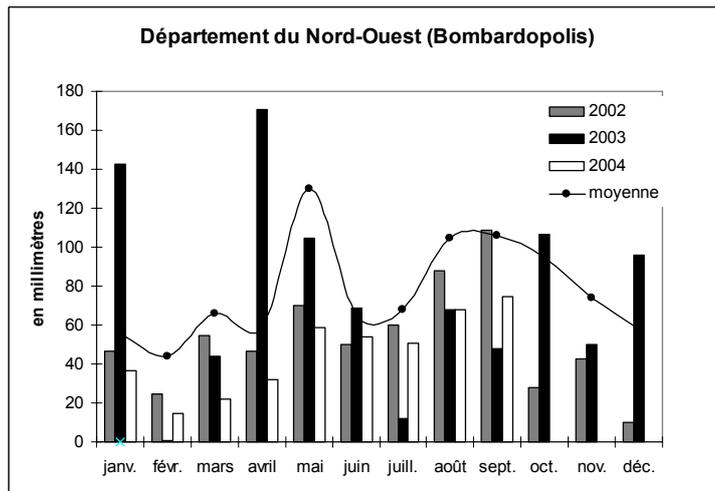
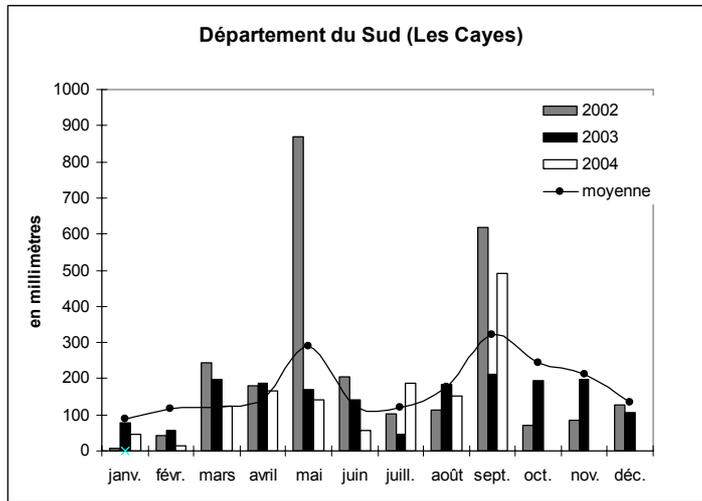
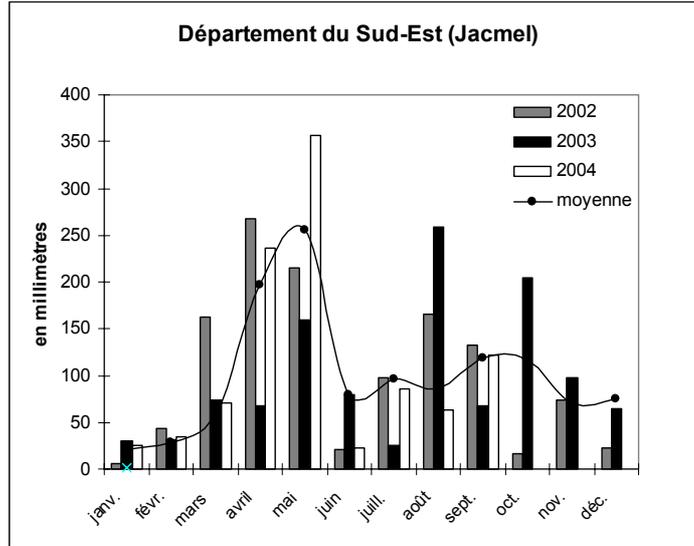
À court terme, la prise en charge préventive et curative des groupes les plus vulnérables: enfants, femmes enceintes, personnes âgées, personnes atteintes de maladies infectieuses et incurables constitue un axe correspondant entièrement aux orientations habituelles d'intervention du PAM. Le ralentissement, voire le renversement de la tendance de l'insécurité alimentaire nécessite une réelle et volontaire implication de l'aide alimentaire pour la création et/ou l'entretien d'actifs agricoles dans les zones à la fois les plus sensibles mais aussi les plus productives du pays.

L'augmentation des productions vivrières en Haïti devrait constituer l'axe central d'une stratégie en vue de rechercher une plus grande satisfaction des besoins alimentaires des ménages. Cette amélioration peut être construite en répondant à deux grands besoins essentiels de l'agriculture locale, à savoir: i) l'amélioration de la disponibilité et de l'accessibilité d'intrants agricoles (semences, engrais, encadrement), ii) une meilleure maîtrise des eaux d'irrigation et des eaux de surface.

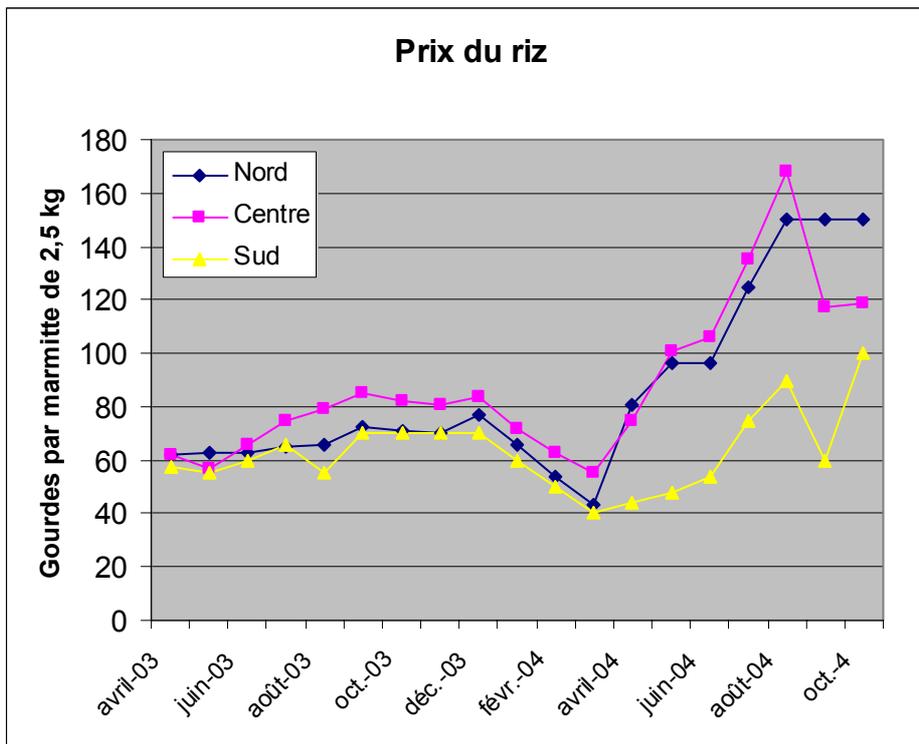
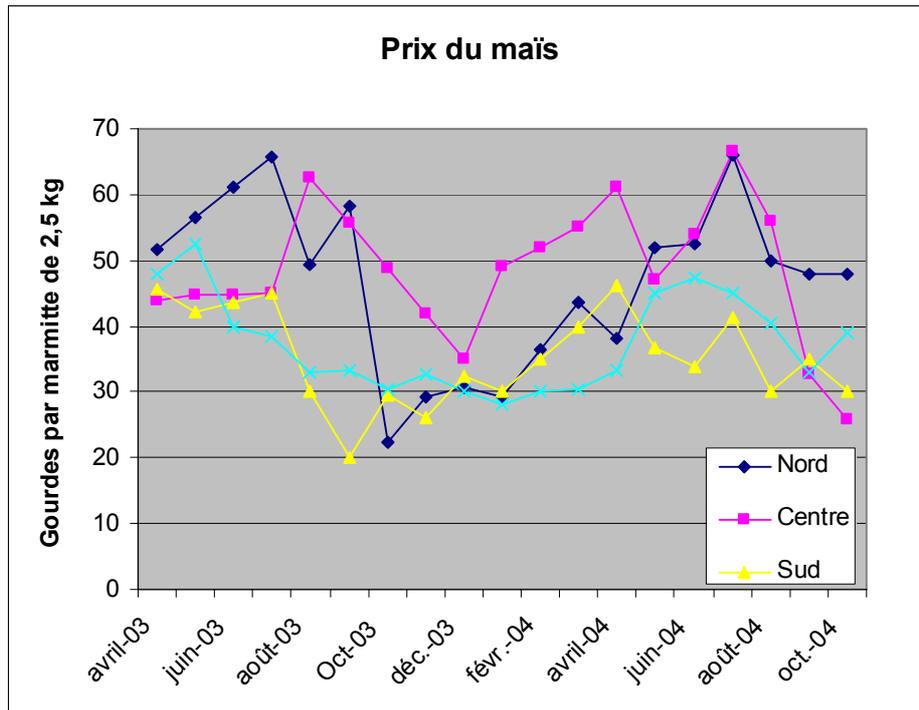
Le premier point mentionné relève de la politique agricole nationale. Le second point offre de nombreuses opportunités d'améliorer la production ou même de sécuriser les récoltes, à la fois au niveau des systèmes d'irrigation actuels et des activités de maîtrise des eaux de surface. Dans cette perspective, l'aide du PAM serait particulièrement valorisée par le renforcement de la maîtrise de l'eau, facteur déterminant et indispensable pour sécuriser les cycles productifs des spéculations vivrières.

Sur un plan pratique, les investissements pourraient servir à encourager la remise en eau de nombreuses parcelles des systèmes d'irrigation existants, du fait de l'envasement des canaux d'irrigation ou de drainage. Dans les zones sèches où la production est particulièrement aléatoire, la construction de différents systèmes de rétention et de maîtrise des eaux de ruissellement: aménagement des bassins versants avec des micro barrages (digues sèches, gabions, ...), plantations forestières, etc., devrait faciliter l'émergence d'une production vivrière sur des surfaces sécurisées en eau.

ANNEXE I – PLUVIOSITÉ MENSUELLE DANS CERTAINS DÉPARTEMENTS



ANNEXE II – PRIX MENSUELS DANS CERTAINS DÉPARTEMENTS



Source: Coordination nationale de la sécurité alimentaire (CNSA)

ANNEX III – LA SITUATION AGRICOLE AU NIVEAU DES DÉPARTEMENTS

Le Département de l'Artibonite

Les zones agro-écologiques identifiées dans le département sont réparties comme suit.

- Cotes arides. Sorgho et manioc sont les principales cultures de cette zone.
- Montagnes arides. Les mêmes cultures que précédemment sont pratiquées.
- Plaines irriguées. Riz, légumes, haricots, bananes, maïs, sorgho sont les principales cultures pratiquées.
- Plaines humides. Banane, maïs, fruitiers sont les plantes les plus cultivées.
- Montagnes humides. Café, haricots, ignames, banane sont cultivés dans cette zone.
- Plaines arides. Principale culture est le millet et le pois congo.

Le Département de l'Artibonite est le plus pourvu en système d'irrigation. La Vallée de l'Artibonite avec ses 28 000 ha irrigués est la plus vaste étendue de terres irriguées du pays. Au total, le département compte plus de 30 000 ha irrigués quand on ajoute les petits systèmes des Gonaïves et de Saint Marc.

La taille des exploitations est d'environ un hectare. Près de 60 pour cent des parcelles sont travaillées en faire valoir direct, 20 pour cent en fermage, 4 pour cent en métayage et 16 pour cent en indivision.

Deux saisons pluvieuses dominantes dans les zones de plaine qui vont de mai à juillet pour la première et la plus importante des saisons et de novembre à février pour la petite saison. En montagnes humides les exploitants réalisent jusqu'à trois campagnes agricoles annuellement. La pluviométrie était plus abondante en 2004 qu'en 2003. Cependant les inondations de septembre ont provoqué des dégâts énormes dans ce département.

La production de riz et de légumes est généralement faible cette année. Les inondations, l'insécurité, la perte des stocks sont les principales causes de cette situation.

Le Département du Centre

Cinq zones agro-écologiques sont identifiées.

- Plaines humides et irriguées (localités de Croix-Fer, Debrigat, Dufailly, Los Posos, Bohoc). Les principales cultures sont le maïs, les haricots, le riz, la patate douce.
- Plaines sèches. Les cultures rencontrées sont le maïs, la patate, le pois congo, le manioc.
- Montagnes semi-humides (régions de Cabral et Marmont). Maïs, sorgho, pois congo, canne à sucre, arachide, manioc sont parmi les plantes les plus cultivées.
- Montagnes très humides (communes de Maissade de Thomonde et de Baptiste). Café, maïs, haricots, ignames sont les cultures les plus pratiquées.
- Montagnes sèches (représentées par la localité de Matelgate). Les cultures pratiquées sont le maïs, le sorgho, le pois congo.

Les exploitants possèdent 71 pour cent des parcelles exploitées, près de 10 pour cent sont en indivision, et 14 pour cent en fermage. Environ 2 000 ha de terres sont irrigués avec de très petits systèmes que ne mesurant pas plus de 150 ha en moyenne. Certains méritent d'être réhabilités pour être efficaces.

Les plantes cultivées les plus importantes dans l'alimentation de la population sont le maïs, le sorgho, les haricots et le pois congo. Dans les zones humides, les exploitants obtiennent deux récoltes l'an, et une récolte dans les zones sèches et semi-arides. Le Plateau Central a bénéficié d'une bonne précipitation en 2004. Les exploitants s'attendent à une récolte beaucoup plus importante par rapport à 2003.

Le Département de la Grande-Anse

Le Département de la Grande-Anse est surtout caractérisé par un relief montagneux. L'on y distingue cinq zones agro-écologiques.

- Zone de montagne très humide (900–1 200 mètres) localisée dans les hauteurs de Beaumont. La pluviométrie dépasse 2000 millimètres l'an. Cette zone est propre au système agrosylvicole. La culture du caféier y prédomine. On y cultive aussi du haricot et de l'igname.
- Zone de montagne humide (600-900 m) représentée par Despargnes, Castignon et Montagnac. La pluviométrie est inférieure à 2000 millimètres l'an. Les mêmes systèmes de cultures que précédemment se rencontrent dans cette zone.
- Zone de montagne semi-humide. Le maïs et le haricot sont les principales cultures pratiquées par les exploitants agricoles.

- Zone de plaine semi-humide. Le bananier, le maïs, le manioc, les arbres fruitiers prédominent.
- Zone de plaine sèche, représentée par la plaine de Gomiers et une partie de la plaine de Irois. Les cultures principales sont l'arachide, le maïs et le pois d'angole.

Les principaux systèmes de production se caractérisent par de petites superficies (0.32-0.64 ha), sauf pour le système de caféier et de cacaoyer où les superficies sont en moyenne plus élevées.

La Grande-Anse est le seul département à n'être pas doté d'aucun système d'irrigation. Toutefois il dispose de quelques petites plaines irrigables (Abricots, par exemple). La culture pluviale se pratique exclusivement.

En moyenne 75 pour cent des terres cultivées par l'exploitant lui appartiennent en propre. Le reste est exploité en qualité de fermier (8 pour cent), de métayer (13 pour cent) et d'autres 4 pour cent.

Les principales cultures servant à l'alimentation de la population sont surtout le maïs, le haricot, la banane, l'igname, le manioc, la patate douce. Il faut signaler que le fruit de l'arbre véritable joue un rôle primordial dans l'alimentation de la population de la Grande-Anse.

Le département a bénéficié d'une abondante pluviométrie dans l'ensemble mais la distribution était inadéquate. La zone a enregistré des périodes de sécheresse plus ou moins longue suivie de pluies abondantes sur de courtes durées. Ce qui a provoqué une baisse dans la production du maïs et du haricot pour l'année 2004 par rapport à 2003.

Les principaux problèmes ayant affectés la production agricole au cours de cette année ont été la mauvaise répartition des pluies, notamment de juin à août, et le passage du cyclone Ivan qui a perturbé la récolte du haricot.

Le Département de Nippes

Les principales zones écologiques sont les suivantes.

- Montagnes humides représentées par les hauteurs de Salagnac. Les haricots, le maïs, le café, la banane et les tubercules constituent les principales cultures rencontrées dans cette zone.
- Plaines irriguées localisées à Miragoane, Petite-Rivière de Nippes et Baconois. Les principales cultures sont le maïs, le riz et la banane.
- Montagnes sèches. Sorgho est la principale culture de cette zone.
- Plaines sèches de Anse-à-Veau et de Miragoane. Les cultures pratiquées sont le maïs, le sorgho et le pois congo.

On distingue deux saisons pluvieuses dans ce département. La grande saison va d'avril à juin et la petite saison d'août à novembre. Les haricots sont plantés en montagne au cours des deux saisons. Le maïs est semé en avril et est récolté en juin. Le sorgho est semé généralement au cours du mois d'août et est récolté en janvier et février. Le riz est semé pendant les deux saisons et la banane est plantée pendant toute l'année.

Le département a bénéficié d'une bonne saison pluvieuse. La production est en général plus importante en 2004 qu'en 2003.

Ce département est pourvu de quelques petits systèmes d'irrigation. Les systèmes d'Azile, de Baconois et d'Abraham sont équipés au cours des années 80. Celui de la Petite Rivière vient d'être réhabilité.

Le Département du Nord

Ce département est dominé par trois principales zones agro-écologiques.

- Zones de plaine (Saint Raphaël et la Plaine du Nord). Les sols sont assez fertiles. Les principales cultures pratiquées sont le riz, la banane, le haricot, le manioc, la patate douce et le maïs.
- Zone de montagnes humides, représentées par Dondon et Plaisance. Elle est caractérisée par des montagnes basaltiques. Les principales plantes cultivées sont le caféier, le cacaoyer, l'igname, le taro, la banane, le haricot.
- Zone de montagnes sèches. Cette zone souffre des effets de l'érosion due à la coupe abusive des arbres et aux mauvaises pratiques culturales. Le sorgho, le maïs et le pois congo prédominent.

Le département est pourvu de plusieurs petits systèmes d'irrigation dont les plus importants sont celui de Saint Raphaël et de Grison Garde.

Les terres sont exploitées en grande partie par leurs propriétaires. Environ 68 pour cent des parcelles sont en faire valoir direct, 17 pour cent en faire valoir indirect, 13 pour cent en indivision.

Les cultures les plus importantes pour l'alimentation de la population locale sont le haricot, le maïs, le riz, la banane, l'igname et le sorgho. Les périodes de plantation vont de mai à décembre pour la culture du haricot. Trois récoltes l'an sont obtenues pour cette culture en montagnes humides. Le manioc se cultive pendant toute l'année ainsi que la banane. Tandis que le riz est cultivé pendant deux saisons entre mars et juin et entre août et novembre.

Les pluies étaient très abondantes en 2004 et ont causé beaucoup de pertes dans de nombreuses localités telles que Grande Rivière, Limbé et Quartier Morin. Mais à Saint Raphaël, Dondon et dans les montagnes humides on a eu une bonne récolte.

Le Département du Nord-Est

Le relief du Département du Nord-Est accuse 46 pour cent de plaines contre 54 pour cent de montagnes et de plateaux. Le climat varie considérablement entre les régions montagneuses, les piémonts et les plaines avec une pluviométrie souvent irrégulière et mal répartie. La moyenne annuelle des précipitations est de 800 mm pour les zones arides et de 1 800 mm pour les zones humides. Quatre zones agro-écologiques sont à distinguer.

- Plainnes sèches. Les exploitants pratiquent des systèmes d'association de culture comme maïs, pois d'angole, gombo et tubercules. L'élevage libre du gros et menu bétail est très pratiqué.
- Plaine humide. Les exploitants font la culture pure comme le riz, les haricots et la banane. On pratique l'élevage à la corde.
- Montagnes humides. Le caféier, les ignames et les haricots sont les plantes les plus cultivées. L'élevage est quasi-absent.
- Montagnes semi-humides. La banane, la canne à sucre, le maïs et les tubercules dominent dans cette zone. L'élevage est pratiqué à la corde pendant les périodes de culture et libre pendant la période sèche.

La taille des exploitations est d'environ 1.3 hectares. L'irrigation n'est pas très répandue. Sur 16 500 ha irrigables, seulement 3 200 sont irrigués. Ce sont en général de très petits systèmes qui se trouvent dans un état très délabré.

Les périodes pluvieuses vont de septembre à décembre et d'avril à juin. Les agriculteurs cultivent des variétés à bas rendement qui s'adaptent très bien aux conditions agro-climatiques des différentes zones. Les cultures les plus importantes sont le maïs, le riz, les haricots, le pois d'angole, et les tubercules (patate douce, manioc, igname).

Les pluies diluviennes de janvier 2004 suivies d'une longue période de sécheresse ont obligé les exploitants à retarder le semis, ce qui n'est pas sans conséquence sur la production en 2004.

Le Département du Nord-Ouest

Les zones agro-écologiques du Nord-Ouest sont ainsi réparties:

- Plainnes arides (région de Jean Rabel). Le sorgho constitue la principale culture de cette zone.
- Montagnes arides (région de Baie de Henne et de Bombardopolis). L'arachide et le sorgho sont cultivés par les exploitants.
- Montagnes humides (localisée dans la partie orientale du département). Les tubercules, le maïs, les haricots, la banane et le café sont principalement cultivés.
- Plainnes irriguées (Vallée des Trois Rivières). La banane est la principale plante cultivée dans cette zone.

Les cultures sont pratiquées pendant deux saisons pluvieuses qui vont la première d'avril à juin et la seconde d'octobre/novembre à février. Cependant la partie occidentale de la péninsule est cycliquement frappée par des périodes de sécheresse plus ou moins longues. Plusieurs petits systèmes d'irrigation se retrouvent dans le Nord-Ouest. En général, ils ne dépassent pas 100 ha. L'année 2004 est affectée par une sécheresse qui dure déjà depuis près de trois ans. Les récoltes dans cette partie du département sont à nouveau perdues cette année. De plus, la Vallée des Trois Rivières, située dans la partie orientale et qui est une zone de production de la banane, a été inondée lors de la tempête tropicale Jeanne, avec des dégâts aux systèmes d'irrigation.

Le Département de l'Ouest

Les principales zones agro-écologiques sont les suivantes:

- Montagnes humides
- Montagnes sèches
- Plaines irriguées
- Plaines humides
- Plaines sèches

Dans les plaines irriguées, la banane est la principale culture pratiquée particulièrement dans la plaine de l'Arcahaie, de Léogane et de Petit-Goave. Dans les plaines humides, le maïs, la canne à sucre prédominent. Dans les montagnes humides, les exploitants se spécialisent dans la production des maraîchers.

Plusieurs systèmes d'irrigation sont installés dans le département. A part le système de la plaine de l'Arcahaie récemment réhabilité et doté d'un comité de gestion assez efficace, de nombreux autres petits systèmes fonctionnent à Léogane, Petit-Goave et à Croix des Bouquets. Ce dernier qui combine un système gravitaire et un système alimenté par des motopompes. Dû à une carence en électricité, le système de pompage fait face à de sérieux problèmes.

La taille des exploitations est très réduite et atteint à peine 1 ha. Les ménages comptent en moyenne six personnes.

La banane, le maïs et les légumes sont les principaux produits cultivés et importants dans l'alimentation de la population.

Les pluies sont abondantes et bien réparties en 2004 pendant les deux saisons de plantation. La banane est plantée et récoltée pendant toute l'année. Le maïs est planté en mars et est récolté en juin au cours de la première saison qui est la plus importante. La seconde saison va du mois d'août à novembre. Le département a bénéficié d'une bonne saison pluvieuse et les récoltes sont en général plus importantes qu'en 2003.

Le Département du Sud-Est

C'est une région à topographie très mouvementée. Les montagnes dominent largement dans ce département. On y rencontre six zones agro-écologiques qui sont des cotes arides, des plaines arides, des montagnes arides, des plaines humides, des montagnes humides et des plaines irriguées. Le café, les haricots, la banane et les ignames sont les principales cultures des montagnes humides. La banane est cultivée dans les plaines irriguées. Le maïs, le pois congo et le manioc sont cultivés dans les plaines et les montagnes arides. Le sisal constitue la principale culture des plaines arides de Cotes de Fer. Dans les montagnes humides on compte trois saisons de plantations, dans les plaines deux et une ou deux dans les autres.

Soixante dix-neuf pour cent des exploitations ont une superficie inférieure à un hectare. Les ménages comptent en moyenne six personnes.

Les principales cultures pratiquées et qui sont importantes dans l'alimentation de la population locale sont le maïs, les haricots, la banane, le sorgho, la patate douce et les ignames.

Ce département bénéficie d'une vingtaine de petits systèmes d'irrigation couvrant une superficie d'environ 2500 ha. La plupart des systèmes d'irrigation ont été endommagés par les inondations de mai 2004.

Cette zone a reçu une très bonne précipitation au cours de cette année. La production agricole sera plus importante en 2004 qu'en 2003.

Le Département du Sud

Il est caractérisé par des zones agro-écologiques assez diverses. On y observe:

- Des plaines sèches qui supportent les cultures du sorgho, maïs et du manioc. La région d'Aquin tombe dans cette catégorie.

- Des plaines humides et des plaines irriguées localisées dans la région des Cayes. Le maïs, le haricot, le riz les légumes sont les principales cultures de ces zones.
- Des montagnes humides. Le café, le haricot, la banane sont les cultures les plus importantes de cette zone.
- Des cotes arides où domine la culture du sorgho et de l'arachide.
- Des cotes humides où l'on cultive le maïs, les haricots et la banane.

La taille des exploitations est d'environ un demi hectare. 70 pour cent des parcelles exploitées sont en propriété, 14 pour cent en fermage, 10 pour cent en indivision et 6 pour cent autres.

Les principales cultures importantes dans l'alimentation de la population locale sont le maïs, les haricots, les légumes, les bananes et riz.

La zone comprend deux grandes saisons pluvieuses. La première, la plus importante, commence en mars et prend fin en juin et la seconde débute en août et se prolonge jusqu'en novembre. Les plaines irriguées et les montagnes humides produisent jusqu'à trois récoltes.

L'année 2004 a été qualifiée d'exceptionnelle en terme de volume de pluies reçu et son égale répartition par les enquêtés que la Mission a rencontrés. La production de 2004 sera supérieure à celle de 2003.

L'insécurité constitue l'un des problèmes majeurs auxquels font face les exploitants de la zone. Ils éprouvent des difficultés à écouler leur produit. Le cyclone Ivan avait touché la péninsule du sud mais les dégâts ne paraissaient pas énormes.

Le présent rapport a été établi par Mario Zappacosta, Joseph Wilner Alix et René Grojean, sous la responsabilité des secrétariats de la FAO et du PAM à partir d'informations provenant de sources officielles et officieuses. La situation pouvant évoluer rapidement, prière de s'adresser aux soussignés pour un complément d'informations le cas échéant.

*Henri Josserand
Chef, SMIAR, FAO
Télécopie: 0039-06-5705-4495
Mél: giew1@fao.org*

*Philip Clarke
Directeur régional, ODM, PAM
Télécopie: 0020-2-3500716
Mél: Philip.Clarke@wfp.org*

Veillez noter qu'il est possible d'obtenir le présent Rapport spécial sur le site Internet de la FAO (www.fao.org) à l'adresse suivante: <http://www.fao.org/giew1/>

Il est également possible de recevoir automatiquement, par messagerie électronique, les Alertes spéciales et les Rapports spéciaux, dès leur publication, en souscrivant à la liste de distribution du SMIAR. À cette fin, veuillez envoyer un message électronique à l'adresse suivante: mailserv@mailserv.fao.org sans rien écrire dans la ligne "sujet" et en indiquant le message suivant:

subscribe SMIARAlertes-L

Pour être rayé de la liste, envoyer le message:

unsubscribe SMIARAlertes-L